

Passeurs au Veurdre

DONNÉES TECHNIQUES

Les textes choisis ici sont extraits du *Déjeuner de la Croix de Vernuche* (Paris, Perrin, 1968, in-8, 352 p.) du colonel Rémy, ouvrage qui rapporte, certainement après des enregistrements sur bandes, les récits des membres de l'équipe du docteur Chanel, rassemblée pour l'occasion à un bon déjeuner à l'hôtel de la Croix de Vernuche (entre Nevers et Pougues), repas qui se termina tard dans la nuit...

Nous avons retenu les récits du docteur Chanel, d'André Demay et des inséparables Michel Brenoncelle et Francis Fassier, passeurs au palmarès impressionnant (près de 3.000 personnes !) : une belle page de l'histoire de Vengeance-évasion.

Nous avons ajouté aussi quelques données glanées sur le net.

AVERTISSEMENT

Marc Chantran

DERNIÈRE MISE À JOUR : 1^{er} SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

(Cliquez sur le n° de page voulu.)

1	<i>Premiers pas dans la Résistance</i>	3
1.1	Récit de Raymond Chanel	3
1.2	Récit d'André Demay	3
1.3	Récit de Raymond Chanel	4
2	<i>La Ligne</i>	6
2.1	Le Veudre	6
2.2	Albert Lagaron	9
2.3	La ferme du Boucard	10
2.4	Maurice Jacquet	12
2.5	Précautions	13
2.6	Candidats au passage	14
2.7	Bilan	16
3	<i>Le père Édouard et son équipe</i>	16
4	<i>La Gestapo</i>	17
5	<i>Le Francis et le Michel</i>	17
6	<i>Les passeurs résistants souvent oubliés</i>	29
6.1	En juin 1940,	29
6.2	Madame Laurent raconte	30
6.3	Madame Laurent raconte diverses anecdotes	30



Raymond Chanel

Photo anthropométrique de la police, 2 novembre 1942

---Début du *Déjeuner de la Croix de Vernuche*---

1 Premiers pas dans la Résistance

1.1 Récit de Raymond Chanel

[*Vernuche*, pp. 57-60]

Le Dr Chanel sourit, avec l'expression indulgente que j'avais déjà vue se manifester sur le visage de tant de mes camarades qui, comme lui, avaient souffert en prison et dans les camps de déportation.

Lors de mon bref séjour à Paris, dit-il, j'avais revu chez ses parents qui habitaient au 147 du boulevard Magenta, mon ami le Dr Victor Dupont, plus connu sous le nom de Vic-Dupont, ou même de Vic tout court. Ayant servi comme médecin-auxiliaire sur la Ligne Maginot, il avait été fait prisonnier, et affecté à l'hôpital militaire de Melun, ce qui le conduisait à venir fréquemment à Paris pour les besoins du service. Ce que j'avais dit de la ligne de démarcation parut l'intéresser, et vers la mi-décembre, il se présenta chez moi sans crier gare. « Je désire passer en zone libre pour m'y faire démobiliser », me dit-il.

Sachant qu'un de mes jeunes clients, fils du marchand de charbons de la rue Jean-Jaurès rêvait de se lancer dans la bagarre après s'être engagé dans l'armée d'Afrique, j'allai lui rendre visite, espérant qu'il me donnerait un tuyau pour le franchissement de la Ligne, mais ne trouvai que son père.

- René est parti hier, me dit Maurice Pic. Ça ne fait rien, je vais vous aider.

Il me présenta sur-le-champ à M^e Niaudot, avoué, qui nous reçut, Vic-Dupont et moi, dès le lendemain dans son cabinet du 6 de la rue Hoche, où il nous mit en présence de deux passeurs qui opéraient en forêt d'Apremont, dans le Cher, et se montraient modérés dans leurs prétentions. Mais ils nous firent savoir, en toute honnêteté, que les passagers qu'ils convoaient la veille étaient tombés aux mains des Allemands. Jugeant le coin brûlé, je préfèrai m'adresser ailleurs, et Vic fut de mon avis.

Je me souvins d'un de mes clients, M. André Demay, représentant en machines à coudre, 2 rue de la Préfecture, qui m'avait fait passer du courrier par l'intermédiaire de son oncle, M. Albert Lagaron. Celui-ci habitait Taloux, dans la commune de Livry, à proximité du pont du Veurdre qui enjambe l'Allier : or en cet endroit la ligne de démarcation suivait le milieu de la rivière. Je décidai donc de présenter Vic à celui qui, pour nous tous, deviendrait *l'Oncle*, convaincu que son passage en zone libre serait ainsi assuré. Mais, avant d'aller plus loin, je vais vous présenter l'excellent André Demay.

1.2 Récit d'André Demay

[*Vernuche*, pp. 63-66]

Quand le docteur s'est rendu compte que j'étais partisan dès 1940 de faire de la Résistance, déclara André Demay, il m'a dit :

- Je voudrais passer du courrier en zone libre, et utiliser pour cela ma 202, mais en disposant d'une cachette sûre. Étant assez bricoleur, j'ai bien étudié la question, et j'ai pensé : « Le moteur, non, parce qu'ils auront tout de suite l'idée de fouiller là-dedans. Les pneus, faut pas y compter... Si tu essayais un peu le tableau de bord ?

J'ai regardé, et j'ai fait une boîte très mince, assez longue, qui se fixait par des vis sur une partie de la face interne du tableau. Le docteur passait tranquillement la Ligne, et quand il était de l'autre



côté, ni vu ni connu, il dévissait ma boîte, enlevait le courrier, remettait la boîte à sa place, et il n'avait plus qu'à attendre la prochaine occasion. [...]

Vous vous rappelez, docteur, dit André Demay, quand vous êtes venu me voir quelques jours avant votre arrestation ? Vous aviez laissé pousser votre barbe, si bien que je ne vous ai pas reconnu. Vous étiez arrivé vers minuit, et vous m'avez dit : « J'ai les Allemands à mes trousses. » Je revois encore les deux revolvers que vous avez sortis de vos poches. On a écouté ensemble la radio anglaise de nuit, et vous êtes reparti. Je ne vous ai plus revu avant que vous ne rentriez d'Allemagne...

Est-ce que je vous ai jamais raconté qu'après votre départ j'ai vu arriver chez moi un monsieur qui m'a dit qu'il s'appelait *Jean-Paul*, et qu'il venait de la part de *Vic* ? Déjà, vous m'aviez chargé de repérer des terrains de parachutage, et de saboter les wagons qui partaient des usines des environs en mettant de l'émeri ou du sable dans les boîtes à huile. Ce *Jean-Paul* m'a demandé de le mettre en contact avec les gens qui vous connaissaient, et j'ai eu confiance étant donné qu'il me citait des faits qui étaient vrais. D'ailleurs, quelque temps plus tard, j'ai su par le colonel *Vic-Dupont* que ce *Jean-Paul* avait été arrêté. *Vic-Dupont* est resté chez moi un ou deux jours, et je l'ai emmené chez *l'Oncle*, autrement dit chez mon oncle à moi, M. Albert Lagaron. Comme en parlant de lui je disais toujours « l'Oncle », tout le monde a fait comme moi. Là-dessus, je suis entré dans l'organisation du commandant Pichard.

1.3 Récit de Raymond Chanel

Nous en étions au moment où je me disposais à présenter mon ami *Vic* à *l'Oncle*, reprit le Dr Chanel. En partant pour Taloux, je me suis aperçu que le pont de Loire était gardé, et qu'on ne pouvait le franchir sans présenter ses papiers d'identité, ce que *Vic-Dupont* ne pouvait faire, évidemment. Il a fallu attendre la levée de cette mesure, qui a demandé deux jours, après quoi nous nous sommes mis en route avec Devoucoux, un garagiste de Blismes -village du côté de Château-Chinon, tout près de ma maison familiale de Poussignol-, qui, venant d'arriver à Nevers, m'avait fortuitement demandé si je connaissais quelqu'un qui fût susceptible de l'aider à franchir la Ligne.

Albert Lagaron reçut mes deux passagers à bras ouverts. Les ayant fait dîner chez lui sans vouloir accepter la moindre indemnité, il les mena à un bon lit où reposait déjà un autre candidat à la zone libre. « Quelle nuit ! me dit *Vic-Dupont* quand je le revis, peu après Noël. Je n'ai pas fermé l'œil, car le lit était constamment ébranlé par des détonations malodorantes. Mais, le lendemain, nous étions tous les trois de l'autre côté de la Ligne. »

Mon ami me confia que, s'étant fait démobiliser, il était entré en rapport avec le service de renseignement de l'armée de l'Air, qui s'était reformé à Vichy sous la direction du général Watteau, assisté du commandant Ronin et du capitaine Masson.

- J'ai mission, me dit-il, de prendre contact dès mon retour à Paris avec le colonel Heurtaux¹. On passera chez moi, rue Delambre, pour prendre mon courrier et me transmettre des directives. Veux-tu travailler avec moi ?
- Dis-moi d'abord ce que j'aurais à faire.
- Eh bien, voilà : assurer le passage de la Ligne des gens et du courrier que je t'enverrais, ou qui me seraient adressés.
- D'accord.
- Pour que ça marche, il faudra que tu t'entoures d'un personnel sûr, qui serait capable, au besoin, de faire disparaître un salopard, ou tout au moins de fournir sur lui

¹ « As » de l'aviation de chasse de la Première Guerre mondiale avec 22 victoires, le colonel Heurtaux (aujourd'hui général), prit le commandement de la célèbre escadrille des Cigognes à la suite du commandant Brocard, et fut le premier à fonder un réseau de renseignement en France occupée. Arrêté dès l'année 1941, il fut détenu pendant trente-sept mois à la forteresse de Dusseldorf, et transféré de là au camp de Buchenwald. Grand-croix de la Légion d'honneur, il a été fait compagnon de la Libération.

suffisamment d'indications pour le faire descendre par une équipe ad hoc que je t'enverrais de Paris, sur ta demande. Je voudrais aussi que tu repères les femmes qui fréquentent d'un peu trop près les Allemands, et que tu m'écrives chaque semaine les résultats de ton activité.

- Je te répète, répondis-je, qu'en ce qui concerne le franchissement de la Ligne je suis d'accord. D'accord également pour la formation d'un personnel sûr, à condition d'avoir carte blanche sur la façon de m'en servir. Mais, quant au repérage des femmes en question, rien à faire. Ça n'a rien à voir avec la cause alliée.

L'affaire étant entendue, nous n'avions plus qu'à établir un code pour notre correspondance. Il fut convenu d'utiliser un vocabulaire médical, dont chaque terme aurait une signification particulière. Une telle correspondance entre confrères ne pouvait être de nature à éveiller l'attention de la censure allemande.

Dès le mois de janvier 1941, Vic m'envoya des candidats au passage de la Ligne. Ils affluèrent au cours des mois suivants. Les documents à faire passer provenaient tous de Vichy. Ils étaient adressés à Mme Breuzard, femme d'un quincaillier du Veurdre, en zone libre, qui disposait d'un *ausweis* frontalier. Elle les apportait à Lagaron, chez qui j'allais les chercher.

Il s'agissait essentiellement d'un abondant dossier hebdomadaire polycopié, qui contenait entre autres la liste des produits et denrées cédés à l'Allemagne par la France, et vice versa. La France donnait son bétail, son blé, ses métaux, ses objets manufacturés, et l'Allemagne fournissait surtout de la pâte à papier.

Quand je revenais de Taloux, ma voiture était souvent arrêtée sur le pont de Loire pour contrôle d'identité. Si l'une de mes sœurs m'accompagnait, je lui confiais les papiers emportés de chez Lagaron avec mission de les laisser tomber discrètement dans le fleuve au cas où une difficulté viendrait à se produire, tandis que je ferais en sorte d'attirer l'attention de l'Allemand. Mais cette éventualité ne se produisit jamais. Je n'en étais pas encore à faire appel aux bons offices d'André Demay.

La question du recrutement m'inquiétait un peu : comment découvrir des hommes qui se montreraient prêts à effectuer par pur patriotisme un travail qui risquait de les mener tout droit au poteau d'exécution ? Je fus vite rassuré, en même temps que confondu devant l'enthousiasme des adhésions qui m'étaient données. Mon premier volontaire fut Albert Lagaron, homme d'une soixantaine d'années aux cheveux gris fer, portant une petite moustache, dont le regard était droit et franc. Son neveu André Demay, indépendamment du camouflage qu'il allait réaliser sur ma voiture me fut très utile en raison des relations qu'il possédait dans les usines, notamment celle d'Imphy où travaillait un de ses frères. Je vous ai déjà parlé du marchand de charbon Maurice Pic et de son fils René : nous vîmes revenir celui-ci en zone occupée afin de se faire opérer d'une hernie dont il souffrait, condition indispensable à son engagement dans l'armée d'armistice lui avait-on dit.

J'adressai chaque semaine à mon ami Vic-Dupont le courrier promis, et lui signalai à plusieurs reprises des dénonciateurs dont les agissements avaient fait arrêter des passeurs, mais sans obtenir aucune réaction de sa part, si bien que Lagaron s'impatienta : « Une vaste fumisterie, cette histoire ! » dit-il. Pourtant, Vic faisait de son mieux, et je reçus de lui une somme d'environ 2 500 francs qu'il tenait pour partie de Mme Seguin, directrice de la Croix-Rouge de la rue Euler. Elle fut remise par moi à Lagaron et à ses amis qui, comme lui-même, nourrissaient à leurs frais les personnes qu'ils avaient à faire passer en zone libre.

Au cours du printemps 1941, Vic perdit tout contact avec ses chefs : « l'homme au parapluie »², comme il appelait, faute de connaître son nom, l'agent de liaison qui lui rendait

² Pierre d'Harcourt était « l'homme au parapluie », qui agissait auprès du Dr Vic-Dupont comme agent de liaison, et dont celui-ci ignorait le nom. Note de Rémy.

visite cessa brusquement de se manifester. Mon ami en profita pour se consacrer à la préparation du concours d'internat. [...]

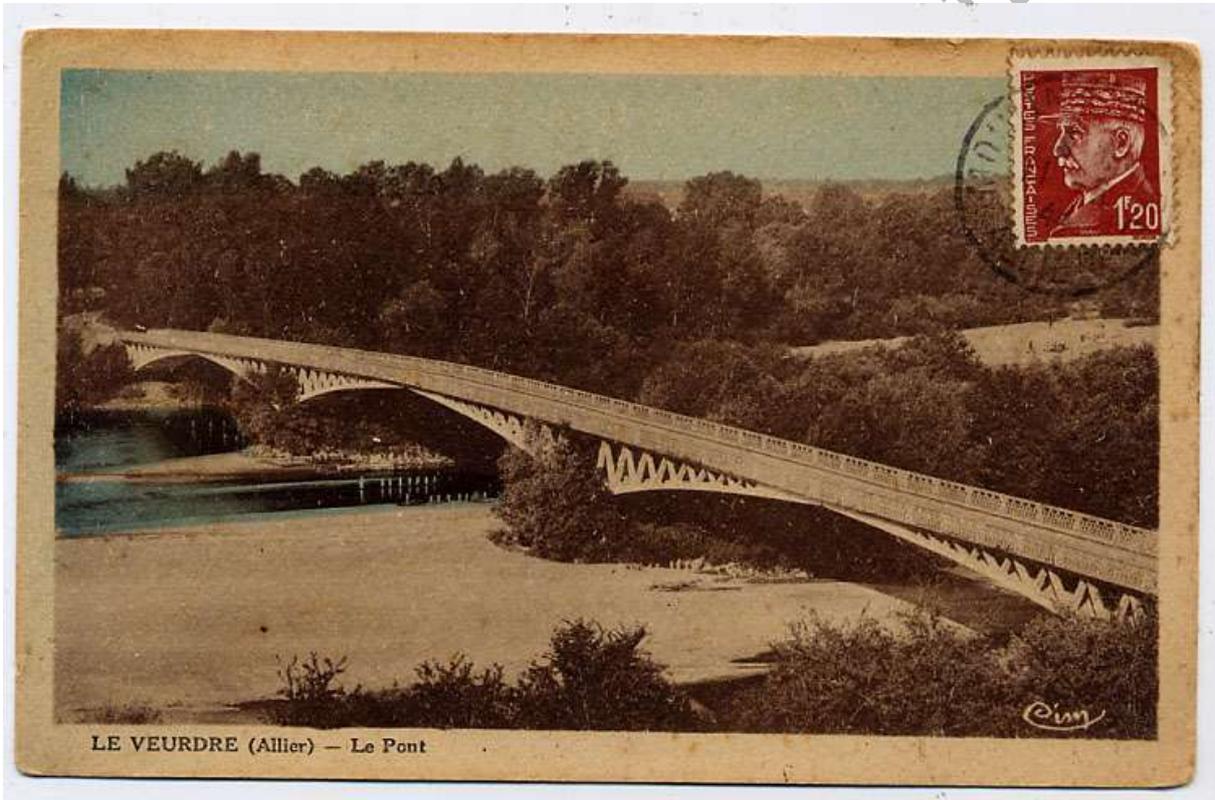
2 La Ligne

[Vernuche, pp. 119-138]

par Raymond Chanel

2.1 Le Veurdre

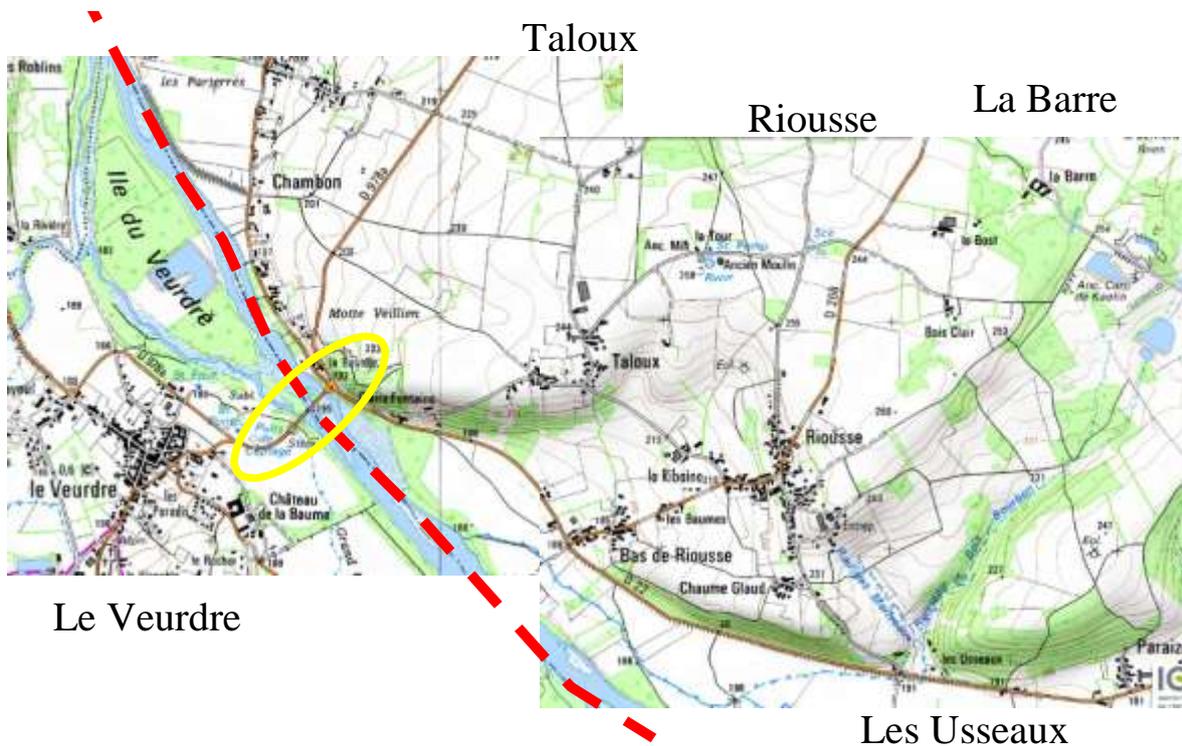
J'opérais plus particulièrement dans la région du Veurdre, gros village de l'Allier situé en zone libre sur la rive gauche de la rivière, et relié à la rive droite par un pont qui permet de gagner Saint-Pierre-le-Moûtier, chef-lieu de canton alors en zone occupée, avec un poste de commandement allemand. La ligne de démarcation suivait le milieu du lit de la rivière et, bien entendu, le pont était gardé par les Allemands qui avaient fait retirer les barques afin d'éviter tout franchissement clandestin de l'Allier. Sur la rive droite, les patrouilles ne cessaient d'aller et venir.



En plein été, il était possible de passer à gué d'une rive à l'autre, à condition de bien connaître la rivière car son lit est creusé de trous profonds. La traversée à la nage était dangereuse : c'est ainsi qu'on découvrit plusieurs cadavres, surtout de Nord-Africains, qui s'étaient noyés en essayant de l'effectuer. S'étant mis tout nu, un de ces Nord-Africains la réussit, cependant, et attendit la nuit pour aller frapper aux portes du Veurdre, tout honteux de sa nudité, et faisant mille excuses.

Le passage par le pont était assez souvent tenté, surtout par des femmes, au moyen d'un *ausweis* frontalier qu'elles se faisaient prêter en espérant que la photo qui s'y trouvait collée ne serait pas confrontée de trop près avec leur visage... Il y avait aussi le moyen qui consistait à se dissimuler dans le chargement d'une charrette, et mes amis vous conteront à ce sujet quelques savoureuses histoires. En ce qui me concerne, j'embarquais mes candidats au passage dans ma 202 et les transportais directement chez Lagaron, à moins qu'il ne lui fût pas possible, pour une raison ou une autre, de les recevoir chez lui. Dans ce cas, je les déposais

aux Husseaux, tout au bord de l'Allier, mais *l'Oncle* était là pour les prendre en charge jusqu'au moment où Michel Brenoncelle retirait de dessous les verdiaux -ainsi appelle-t-on chez nous une sorte de saule pourpre- sa barque qu'il y avait soigneusement camouflée.



Le Michel, comme on disait, possédait à Taloux un petit bien, mais il était d'abord et avant tout un braconnier de pêche, et grand amateur du vin blanc du cru dont les fumées lui inspiraient une constante bonhomie. Vous pouvez le voir au haut bout de la table, en compagnie de son inséparable ami Francis Fassier avec lequel il assurait les passages. Pas plus que celui-ci, notre bon Michel ne sollicitait jamais aucune rémunération pour le prix de ses services, à l'inverse d'un certain personnage de Saint-Pierre-le-Moûtier qui, jaloux d'une concurrence qu'il estimait illicite, le dénonça aux Allemands. Incarcéré à la prison de Nevers, Michel y reçut ma visite et je lui fis attribuer, en sa qualité de prisonnier de guerre, des colis de la Croix-Bouge. Il se montrait si fier d'être détenu que le directeur de la prison, qui était français, fut obligé de le prier de ne pas lui tendre la main devant tout le monde, craignant d'être inquiété à son tour. Condamné à trois mois, il purgea sa peine à Clairvaux en qualité d'aide-jardinier, et dès sa libération redevint passeur clandestin, bien que cette fois il risquât gros. Ajoutons qu'il était père de plusieurs enfants, ce qui l'exposait davantage encore aux représailles.

De temps à autre, la maison de Lagaron était surveillée. Dans ce cas, je débarquais mes candidats au passage non loin de Rioussse, hameau qui se trouve sur la commune de Livry, à la grille du château de La Barre dont les portiers nous étaient tout acquis³, et Fassier les y faisait chercher. Vigneron du coin, Francis Fassier appréciait tout autant la dive bouteille que son ami Brenoncelle, et savait au besoin trinquer avec les Allemands, ce qui lui permettait de s'informer de l'heure des patrouilles. Il lui arrivait de se soûler parfois en leur compagnie pour mieux conquérir leur confiance, et il joua un certain soir son rôle avec tant de conviction qu'il fut incapable de retrouver l'endroit où l'attendait la barque de son copain Michel.

Le passage de l'Allier se faisait en amont du pont du Veurdre, sans heure déterminée, ayant lieu tantôt en plein midi, tantôt à la nuit tombée, selon l'horaire des patrouilles. Parfois, un

³ Il s'agit du couple Laurent dont il sera question en fin de document (note de M. Chantran).

renforcement de la surveillance allemande, ou le brusque gonflement des eaux, ou encore le gel de la rivière, obligeaient *l'Oncle* à héberger ceux qui se trouvaient sur la rive droite jusqu'à plusieurs jours d'affilée. Il les nourrissait à ses frais, et je suis au regret d'avoir à vous dire que bien rares furent ceux de ses obligés qui lui en manifestèrent un peu de reconnaissance.

C'est par le pont du Veudre que j'acheminai la presque totalité du courrier interzone. Mes amis Lagaron, leurs amis M. et Mme Breuzard, quincailleurs au Veudre, et M. et Mme Verdun qui tenaient dans cette localité un hôtel toujours ouvert aux évadés, disposaient tous d'un *ausweis* frontalier qui les autorisait à de constantes navettes. Je me souviens qu'un jour où je remettais à *l'Oncle* des papiers importants et fort compromettants à passer en zone libre, je lui recommandai de faire très attention :

- Si vous êtes pris, vous serez sûrement fusillé.
- Ne vous en faites donc pas, rétorqua-t-il. Si c'est si dangereux que ça, je les ferai passer par ma femme.

Ébahi, je le dévisageai. Il partit d'un grand éclat de rire, qui fut repris par Mme Lagaron elle-même.

- On va vous expliquer, dit *l'Oncle*. Aujourd'hui, on sait qu'il n'y a pas de fouilleuse au pont. Alors ma femme ne risque rien à mettre vos papiers dans son corsage !

Toutefois, hanté par l'idée qu'un frontalier se fit coincer à cause de moi, je décidai de passer moi-même le courrier qui présentait les plus grands risques. Excipant de ma qualité de médecin-spécialiste, je priai le *Hauptmann* Schroeder de m'accorder un laissez-passer qui me permettrait de me rendre en zone libre par le pont du Veudre, au volant de ma voiture. Il répondit à ma demande avec un empressement qui me laissa perplexe. Je dissimulai les papiers dans des boîtes d'instruments qu'on pouvait croire stérilisés. Lors d'un de mes passages, le douanier exigea l'ouverture d'une de ces boîtes. Je soulevai délicatement le couvercle de métal, faisant apparaître des instruments chromés, prétendument intouchables, qui reposaient sur un lit de compresses de gaze. « *Gut !* » dit le douanier allemand, qui aurait pu voir les papiers dissimulés sous les compresses s'il avait passé outre à la stérilisation. Cet incident m'incita à recourir aux bons soins de mon camarade André Demay, qui confectionna la boîte secrète que vous savez.

Dès lors, je franchis si souvent la Ligne que mon visage devint familier aux Allemands. Ceux-ci soupçonnaient d'autant moins mon rôle de facteur clandestin que j'affectais de paraître craintif, et empressé à me soumettre à tous les contrôles. S'ils n'avaient pas procédé à la visite de ma voiture, je feignais de ne point comprendre qu'ils m'invitaient à passer en zone libre quand la barrière se levait devant moi, ou encore, cette barrière étant dépassée, je stoppais et revenais sur mes pas pour m'inquiéter de l'heure à laquelle serait fermé le pont, comme si je craignais d'être empêché de pouvoir rentrer en zone occupée. Je fis tant et si bien que le contrôle disparut, remplacé par un petit signe qui exprimait une bienveillance cordiale de la part de ces messieurs, dont plus d'un sollicita de ma part, quand je revenais de zone libre, la permission de s'installer à mes côtés pour se faire transporter à Nevers.

Mme Breuzard devint pour moi un excellent agent en zone libre. Je lui confiais tout ce que je ne mettais pas moi-même à la poste, et c'est chez elle qu'aboutissait la correspondance que je devais passer en zone occupée. Elle était également la boîte aux lettres pour la correspondance échangée entre l'A.V.⁴ et l'I.S. de zone non occupée, sous l'indicatif Bren V2. Sauf les agents de liaison qui venaient à se présenter chez elle en énonçant cet indicatif, personne ne se doutait dans le pays de cette forme particulière d'activité clandestine qu'on appelle « boîte aux lettres ».

⁴ L'Armée des Volontaires, mouvement créé par le commandant René Lhôpital, et auquel appartenait Raymond Chanel, parallèlement à Vengeance. Note de Marc Chantran.

Venant de zone occupée, des lettres adressées au général Weygand, au général Noguès, et même au général de Gaulle -sous enveloppe au nom du destinataire !- passèrent par le pont du Veurdre, ainsi que des plis destinés à des Français d'Angleterre –dont il me fut dit que quelques-uns les avaient bien reçus- et quantité de missives qui n'avaient rien de commun avec le courrier de la Résistance. Je limitais leur nombre aux lettres d'amis sûrs ou des personnes dont ils se portaient garants, toutes étant en provenance de Paris, et me refusais absolument, pour éviter de me griller, à passer tout courrier originaire de la région, à l'exception des lettres de ma famille proche. Quant aux lettres venant de Paris, elles m'étaient adressées sous double enveloppe si je ne les rapportais pas moi-même, à l'occasion d'un voyage. Avisé bientôt par la poste que certains courriers étaient surveillés par intermittence, je demandai que la lettre me fût adressée directement, comme si elle m'était destinée, et rédigée en conséquence. Vingt-quatre heures ou quarante-huit heures plus tard, une nouvelle lettre écrite par la même personne me donnait en cours de texte une adresse en zone libre. Dès lors, la première lettre ne risquait rien à être éventuellement lue par un douanier, et j'établissais moi-même l'enveloppe après avoir franchi la Ligne. En cas de besoin, j'effaçais sans vergogne au *corrector* dans le texte tout ce qui me paraissait pouvoir présenter un risque, notamment mon nom et mon adresse que je vis, à plusieurs reprises, signalés à l'attention des personnes soucieuses d'avoir un moyen de faire passer du courrier, et je renvoyais automatiquement à l'expéditeur toute lettre dont je ne savais par qui elle avait été écrite, déclarant qu'on s'était trompé d'adresse et recommandant la prudence.

2.2 Albert Lagaron

L'ami Lagaron faisait passer la Ligne à une foule de gens, dont j'ai déjà dit que la plupart ne lui en témoignaient aucune gratitude, mais n'en continuaient pas moins à utiliser son inépuisable complaisance pour signaler à leurs multiples connaissances de zone libre ou de zone occupée qu'on trouvait en lui un passeur sûr. Lagaron, qui ne recevait avant la guerre que fort peu de courrier, se voyait remettre chaque jour par la poste de Livry une trentaine de lettres. Se sachant surveillée, celle-ci lui fit dire de se méfier. La recommandation était sage, car certaines des enveloppes, ouvertes et recachetées par le contrôle allemand, contenaient un petit bout de papier avec le mot « casse-cou ! » écrit par un censeur bienveillant.

Un beau jour qu'il allait en auto vers le château de La Barre, Lagaron fut arrêté par une patrouille et conduit à Saint-Pierre-le-Moûtier pour y être fouillé. Tous ses vêtements y passèrent, sauf ses chaussettes où étaient précisément les lettres. « Un coup de veine, hein ! » dit-il à ses amis, tout glorieux. Imitant le censeur allemand anonyme, on lui répliqua : « Casse-cou, *l'Oncle* ! »



R. Chanel et A. Lagaron

Si l'on était pris à passer une lettre, il en coûtait mille francs d'amende la première fois, à condition que cette lettre fut anodine. Pour la récidive, c'était la prison. Mais Lagaron, quant à lui, risquait sa vie, ce dont se souciaient fort peu -pour ne citer qu'eux- ces deux amoureux séparés par la Ligne qui s'écrivaient mutuellement deux lettres par jour, soit quatre plis à passer, où il n'était question que de baisers et de caresses. Ayant en Lagaron un agent de premier plan et de haute valeur, j'étais consterné de le voir s'exposer inutilement, et insistai auprès de lui pour qu'il cessât de passer le courrier privé. Mais il voulait à tout prix rendre service !

Se rendant toutefois en partie à mes raisons, il décida de décacheter les lettres et d'en faire un tri, brûlant séance tenante celles qui critiquaient les Alliés, faisant savoir aux amoureux qu'ils n'auraient droit qu'à une lettre par semaine, et avisant les autres que seules les lettres présentant un caractère d'urgence seraient transmises. La plupart des intéressés ne tenant aucun compte de ces recommandations, leurs lettres partirent en fumée et le courrier se fit progressivement moins volumineux.

2.3 La ferme du Boucard

Franchir la Ligne dans la région du Veurdre n'était pas toujours facile, ni même possible. Par ailleurs, cela supposait trente kilomètres à couvrir en partant de Nevers, d'où consommation d'essence, usure de pneus, etc. Je décidai donc de créer un autre centre de passage en forêt d'Apremont, dans le Cher, à quinze kilomètres de Nevers. Passant sur la rive gauche de l'Allier, la Ligne filait en direction de Bourges, traversant la forêt. Ici, ce n'était plus la rivière, mais un réseau de fils de fer qui séparait la zone occupée de la zone libre, surveillé par un constant va-et-vient de patrouilles, et par des sentinelles postées sur des plates-formes installées dans les grands arbres. L'inconvénient était que l'Allemand, toujours sur le qui-vive en forêt, y avait le coup de fusil très facile.

Il m'avait été dit que l'abbé Arnould, curé d'Apremont, « faisait passer ». J'allai lui rendre visite pour lui proposer de travailler avec moi. Très méfiant, il m'assura qu'il n'était intervenu en la matière qu'à titre tout à fait occasionnel, mais qu'il ne s'occupait plus de rien, et m'éconduisit poliment. Sur mon insistance, il finit par m'indiquer, non sans réticence, le nom d'un garde forestier. « Vous pouvez toujours le voir ! » me dit-il avant de refermer sa porte.

Je tentai la démarche, mais me heurtai à un mutisme absolu. Comme je m'obstinais, le garde finit par désigner du doigt une barrière. « La Ligne ? » demandai-je. Il ne répondit pas, et je considérai que son silence valait une affirmation. La barrière me semblait pas gardée, mais je n'osai en approcher, craignant qu'elle ne fût surveillée de loin. Si un Allemand avait surgi du couvert pour m'interpeller, je n'aurais pu justifier ma présence en ce lieu, m'exposant ainsi à des conséquences fâcheuses. Je devais apprendre par la suite que cette barrière n'était « presque jamais gardée », mais le « presque » était de trop. Je notai pourtant l'endroit, et rendis visite à M^e Niaudot qui, au mois de décembre 1940, m'avait permis de faire passer par Apremont Vic-Dupont. « Allez donc voir de ma part M. Niquet, le chef-garde ! » me conseilla-t-il.

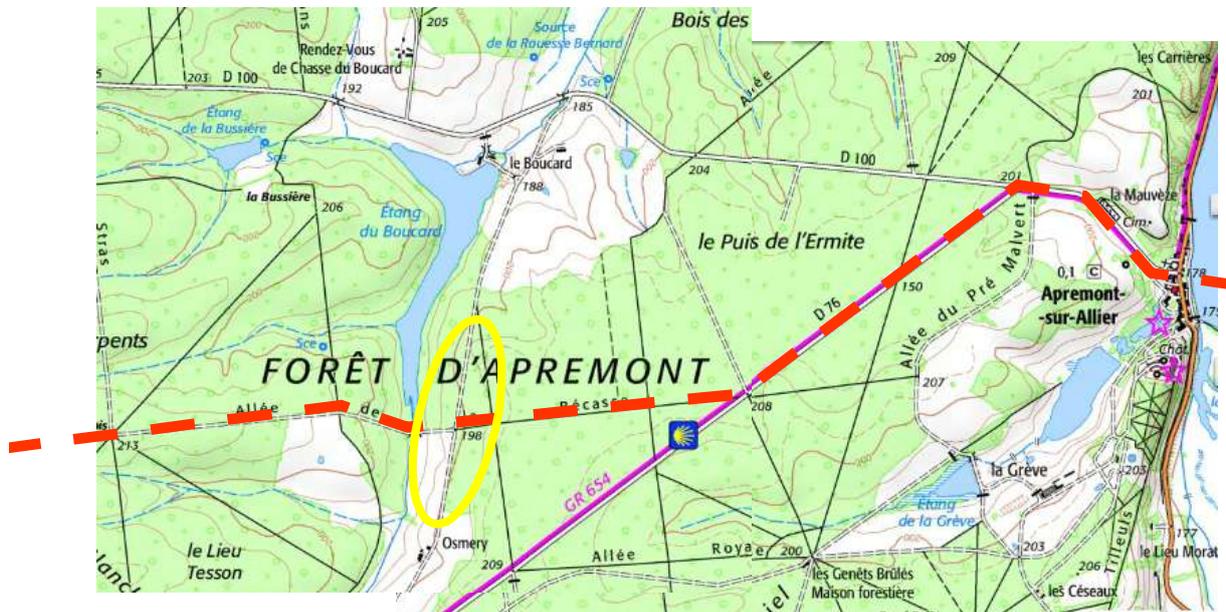
M. Niquet me reçut fort bien dans sa petite maison forestière et me conseilla à son tour de rendre visite à M. Buret, qui tenait la ferme du Boucard. « La Ligne passe tout près, en lisière de forêt, à la queue de l'étang », me dit-il. C'était exact, mais à la mine de M. Buret je compris qu'il voyait en moi un espion, bien que je me fusse présenté à lui de la part de M. Niquet, comme celui-ci m'y avait autorisé. Décidé à avoir gain de cause, je revins à la charge, mais le vis invariablement tendre le doigt vers la forêt : « La Ligne est là, disait-il, débrouillez-vous. »

Faute de mieux, c'est ce que je fis, laissant ma 202 près de la maison Niquet et emmenant à travers bois mon candidat au passage, à qui je recommandais, s'il devait nous advenir de tomber sur une patrouille, de soutenir mordicus, à mon exemple, que nous étions en quête de champignons. Le prétexte était mince, mais valait mieux que le silence.

La distance à couvrir depuis la maison Niquet était d'environ un .kilomètre. Un peu avant la ferme du Boucard, on traversait une grand-route et on s'engageait dans un mauvais chemin de terre qui débouchait dans un champ dont il ne restait plus qu'à longer la haie pour atteindre la lisière du bois, barrée par des fils de fer que j'écartais afin de permettre à mon compagnon de se glisser de l'autre côté. Il était alors en zone libre, et je le quittais pour rejoindre ma voiture. C'était en somme l'enfance de l'art. [...]

Je me rappelle avoir embarqué à Nevers un certain matin, à 6 heures, quelqu'un dont il m'avait été dit qu'il était traqué par la police allemande, et qui transportait de lourdes valises chargées entre autres de films d'atrocités nazies, pris clandestinement. On ne pouvait se risquer à véhiculer de pareils joujoux à travers bois, et je décidai de faire aller ma 202 jusqu'à la Ligne, tout en me disant qu'à chaque tournant de la petite route qui conduisait aux fils de fer une casquette de douanier pouvait apparaître. Mais, de tournant en tournant, la Providence aidant, nous parvînmes à la route transversale qui, par bonheur, était déserte. Sortant de mon auto le dangereux chargement, nous filâmes tous deux vers le bois sans prendre le temps de refermer les portières. J'avais prévenu mon passager qu'une fois dans le champ c'était, pour lui comme pour moi, une question de vie ou de mort. Aucune excuse n'aurait pu valoir pour justifier notre présence si près de la frontière, et par ailleurs le contenu des valises aurait suffi à nous accabler.

Le Boucard



Grâce à Dieu, nous atteignîmes sans encombre la lisière. J'écartai les fils de fer, mon compagnon se glissa dans le bois, je lui passai ses deux valises, et il disparut. Quant à moi, je demeurai quelque temps à l'abri de la haie pour observer ma voiture, considérant avec appréhension ses portières grandes ouvertes et me disant que ce spectacle ne manquerait pas d'intriguer une éventuelle patrouille. Ne voyant rien de suspect, je revins à ma 202, me mis vivement au volant, et démarrai. Vers 7 heures et demie du matin j'étais de retour à Nevers sans la moindre anicroche. Tout content de moi, je contai cette histoire à mes camarades, qui me firent de vifs reproches, disant que la chose aurait pu être faite par tel ou tel moins difficilement remplaçable. Je répliquai qu'étant célibataire, sans personne à ma charge, je me trouvais tout désigné : je n'ajoutai pas que je voulais, en prêchant d'exemple, affermir mon autorité.

Peu à peu, le fermier du Boucard se fit moins méfiant. Je pus enfin lui amener des gens que je déposais à sa ferme tandis que, pioche sur l'épaule et sa petite chienne sur les talons, il partait vers la fameuse haie qu'il fallait longer pour atteindre la Ligne, et faisait mine d'y travailler. Quand on l'entendait crier : « Follette Follette ! » cela signifiait qu'on pouvait le rejoindre en toute tranquillité. La chose devenait si facile qu'un jour où Méresse⁵ me rendait visite à Nevers je lui proposai d'accompagner jusqu'à la Ligne le médecin qu'il m'avait amené et une autre personne que j'avais à faire passer.

⁵ Un des chefs de l'A.V. Note de Marc Chantran.

Catastrophe ! Au moment où j'entrais, à mon volant, dans la cour de la ferme du Boucard, nous croisâmes une patrouille allemande. Faire demi-tour eût été folie, et c'est ce que pensa le fermier qui, s'approchant de la portière, me fit signe d'avancer. J'arrêtai devant le perron, dis à mes compagnons de ne pas bouger, puis, empoignant ma sacoche médicale, escaladai les marches de pierre, suivi du fermier dont la femme, ahurie, m'entendit déclarer : « Eh bien, madame, ça ne va donc pas ? Nous allons prendre votre tension. Voulez-vous relever votre manche ? »

Doublement effarée, puisqu'elle me voyait pour la première fois, la fermière me lança un regard inquiet. Mais, subjuguée par celui de son époux, elle se laissa faire tandis que les Allemands nous regardaient de l'extérieur. Leur vue lui fit comprendre la situation, et, entrant dans le jeu, elle me demanda si je voulais lui acheter des pommes. « Quand vous reviendrez, docteur, il y en aura un autre ! me dit-elle en m'en remettant un plein panier. »

Tout en la remerciant, je m'aperçus que la patrouille s'en était allée. Déjà, saisissant une pioche, le fermier partait vers la haie, avec sa petite chienne qui jappait en sautant autour de lui. Nous entendîmes bientôt appeler : « Follette ! Follette ! » et tout aussitôt je fis signe à mes deux candidats au passage de prendre le départ. Quelques instants plus tard, ils se glissaient dans le bois. Le surnom de « Follette » resta, m'a-t-on dit, à mon confrère qui avait bien cru que son voyage allait se terminer à la prison de Nevers. À quelque temps de là, un bon prêtre qui, venant de zone libre, était passé par le Boucard, vint me voir de la part de la fermière, qui me faisait dire que mon panier de pommes m'attendait. Je n'allai pas le chercher, car je ne pouvais passer tout mon temps entre Nevers et la Ligne, et pris l'habitude de confier les candidats qu'on m'adressait aux bons soins de Roger Blanc ou du Dr Subert, ou encore à ceux de M^e Niaudot, dont le passeur était M. Pessiot, boucher dans l'avenue de la gare, quand je ne les dirigeais pas sur Niquet après leur avoir montré le chemin sur une carte et remis un bout de papier sur lequel j'avais tracé dans un coin, au crayon, le signe convenu avec le garde. Mais il me déplaisait de lancer ainsi dans la nature des personnes inexpérimentées, et je me préoccupai de trouver un passeur sérieux, dont la conscience et le savoir-faire m'éviteraient bien des déplacements sans m'infliger aucune appréhension sur le sort des gens qui m'étaient confiés. Je dus à un ami d'André Demay, M. Soufflet, charcutier place Chaméane qui me communiquait certains soirs des renseignements dans son arrière-boutique, de découvrir l'homme que je cherchais. Il envoya chez moi Maurice Jacquet.

2.4 Maurice Jacquet

Fait prisonnier en juin 40, celui-ci s'était évadé du camp provisoire d'Avallon quatre jours après y avoir été conduit. Repris dix jours plus tard, et interné à l'usine de produits chimiques de Clamecy, il s'en évadait au bout d'un mois et rentrait tranquillement chez lui, transporté gracieusement sur une chenillette allemande dont le conducteur avait répondu à sa demande d'auto-stop. Repéré par l'ennemi, il avait changé d'identité et se consacrait au passage de la Ligne, faisant continuellement la navette entre la zone occupée et le bureau militaire français de Sancoins, en zone libre, n'ayant d'autres ressources pour vivre que son métier de passeur.

Arrêté de nouveau par les Allemands en février 41, et dirigé sur un *kriegsgefangenenlager*⁶, il sauta du train aux environs de Troyes, revint dans la Nièvre, et reprit son travail clandestin en forêt. À ma différence, il allait continuellement à travers bois, n'empruntant jamais les chemins ni les sentiers, qu'il jugeait dangereux, ce qui ne l'empêchait pas d'essuyer de temps en temps quelques coups de fusil, ni même de se faire prendre comme cela lui était récemment survenu. Heureusement pour lui, il était -seul et sut imaginer une histoire à peu près plausible. Les Allemands se contentèrent de lui faire charrier toute la journée du bois de chauffage à leur intention, puis le remirent en liberté.

⁶ Camp de prisonniers de guerre.

Désormais, mon travail fut bien organisé. Prévenu par moi, Paris ne m'envoyait du monde - sauf urgence- que le mercredi et le vendredi. Arrivant à Nevers par le train aux environs de midi, les candidats au passage se présentaient à ma consultation, tels des clients ordinaires, et se faisaient reconnaître selon le mot de passe convenu. À 5 heures. Jacquet venait les prendre en charge et les amenait à un gîte dont nous étions sûrs : soit l'hôtel du Paon, rue de La Barre, soit l'hôtel du Courrier, place Chaméane, -soit encore l'hôtel Métropole, place de la Gare. Parfois, des personnes qui m'étaient adressées préféraient ne pas s'exposer au risque d'une descente de police dans l'un quelconque de ces hôtels, et passaient la nuit dans la salle d'attente de la gare, moins visitée ; comme s'ils se préparaient à prendre le train de Paris. Au petit jour, tous ces pèlerins d'un nouveau genre prenaient leur billet pour Le Guétin, hameau situé un peu en dessous du Bec d'Allier et à proximité de la forêt d'Apremont. Jacquet les y attendait et les conduisait à travers bois vers la liberté. En ce qui me concerne, je me réservais le gros poisson, je veux dire les gens vraiment importants, les urgences, et ceux qui étaient complètement démunis d'argent, les faisant passer par le Veurdre, mais m'entourant d'innombrables précautions, et refusant formellement de prendre en charge quiconque ne m'était pas envoyé par mon ami Vic ou par un membre de l'A.V. que je connaissais personnellement.

2.5 Précautions

C'est ainsi qu'un soir je demeurai inflexible devant quelqu'un qui vint me trouver de la part du capitaine Brice, sans que j'eusse été prévenu par celui-ci, ce qui d'ailleurs fût demeuré sans effet puisque j'avais pris pour règle de ne jamais « passer » un habitant de la région. Je fis l'étonné, mais mon visiteur insista.

- C'est de l'histoire ancienne, répliquai-je. Je ne fais plus passer et ne connais aucun passeur.

Se traînant presque à mes genoux, l'envoyé de Brice me montra sa carte d'identité que barrait, écrite en travers, et en lettres capitales bleues, la mention « JUIF ».

- Je vous en supplie, me dit-il, aidez-moi !

J'étais profondément ému, mais me devais avant toute chose à la tâche que j'avais accepté librement d'accomplir et que le moindre accident pouvait ruiner.

- Je regrette, dis-je, mais ne puis rien pour vous. Cherchez ailleurs.

Ai-je besoin de vous dire qu'il me fallut faire effort sur moi-même pour éconduire ce malheureux ? Mais, ce faisant, je crois avoir accompli mon devoir. D'ailleurs, l'intéressé put passer en zone libre. J'allai voir Brice, que je priai de ne jamais plus m'envoyer personne sans m'avoir consulté au préalable.

Parfois, ceux que j'avais à faire passer se présentaient à moi accompagnés, surtout s'il s'agissait d'Anglais, et toujours porteurs d'un papier sur lequel était tracé un mot d'une écriture que je reconnaissais, ou énonçant un mot de passe. Généralement, ils m'étaient annoncés quelques jours par avance, au moyen d'une lettre à couleur médicale qui me décrivait sommairement « le client que j'aurais à examiner ». En dépit de toutes ces précautions, je demeurais sur la réserve et posais diverses questions, demandant par exemple à qui se recommandait de Vic-Dupont de m'en faire la description en me citant quelques traits qui ne pouvaient venir que de lui. Quiconque ne répondait pas de façon satisfaisante à cet interrogatoire était éliminé sans recours.

Un certain soir, je vis se présenter chez moi, après dîner, un inconnu portant beau qui, se recommandant d'un officier de marine dont le nom m'était inconnu, demandait à passer en zone libre.

- Excusez-moi, monsieur, dis-je, mais vous vous trompez certainement d'adresse.
- Vous êtes bien le docteur Chanel ?
- Oui, mais vous faites erreur quant à l'objet de votre visite.
- Enfin, vous faites bien passer la Ligne ?

- Non, monsieur. Ma clientèle absorbe suffisamment mon temps et, de plus, je n'ai pas à me soucier de franchir clandestinement la ligne de démarcation puisque je bénéficie d'un laissez-passer.
- Écoutez, tout de même... Vous connaissez Un tel, Un tel, et Un tel ?
- Je ne vois pas qui vous voulez dire. Mais ma profession m'entraîne à voir beaucoup de monde... Peut-être reconnaîtrais-je les personnes dont vous me parlez si vous me les décriviez ?

Il avait cité trois noms de membres de l'A.V. que je connaissais, mais fut incapable de répondre à ma question.

- Monsieur, déclarai-je, permettez-moi de vous dire que vous jouez un jeu dangereux, pour vous comme pour moi.
- Allez donc ! Je suis sûr de mon affaire.
- Avez-vous réfléchi qu'il me suffirait de décrocher mon téléphone et d'appeler la Gestapo pour éviter d'être compromis ?
- Peuh ! Je sais trop bien qui vous êtes pour avoir la certitude que vous n'en ferez rien.
- Si je ne le fais pas, monsieur, c'est que je n'ai pas le goût de la dénonciation. Cela dit, je vous prie de vous retirer.

Cela ne fut pas du goût de mon interlocuteur, qui le prit de haut, me fournissant ainsi un bon motif de le mettre à la porte. Enquête faite, j'appris qu'il m'avait été adressé par un résistant en relation avec l'A.V, qui ne me connaissait que de nom, mais assez pour savoir que j'avais le moyen de faire passer la Ligne, ce qui était déjà trop.

Une fois certain de l'identité de la personne qui m'avait adressé un candidat au passage, je ne posais aucune question indiscreète à celui-ci sur la raison de son départ pour la zone libre, mais il arrivait qu'on me demandât conseil sur le moyen de se faire enrôler dans les forces alliées. « Ce que je sais, répondais-je, c'est que l'Angleterre réclame des officiers supérieurs, des techniciens, des pilotes de chasse, des marins, mais qu'elle juge inutile de mettre un avion ou un sous-marin à la disposition de qui désire tâter un brin d'aventure. La seule chose que je puisse faire pour vous est d'assurer au mieux de mes moyens votre passage en zone libre, après quoi il vous appartiendra de vous renseigner auprès de qui de droit. »

2.6 Candidats au passage

Je vis arriver chez moi un certain Guillon que j'avais rencontré à Paris en compagnie de Deleule. Déçu et découragé par les avatars de la vie clandestine, il désirait résister d'une autre manière.

- Je voudrais passer de l'autre côté pour me battre, me dit-il, mais je serais content que vous donniez votre opinion sur la question.
- Connaissez-vous le slogan allemand ? répondis-je.
- Lequel ?
- Selon le Dr Gœbbels, les Anglais donnent leur argent et les Français donnent leurs poitrines.
- Et alors ?
- Eh bien, si vous partez, vous ne serez rien de mieux qu'un numéro discipliné et passif, avec un fusil entre les mains, dont la présence ne contribuera guère à la victoire finale, tandis que si vous restez en France vous pourrez, à condition d'accepter certains risques, taire du mal aux Allemands. Hors de France, vous serez un numéro matricule, alors qu'ici vous serez quelqu'un. [...]

Il m'a écouté, il a repris le train pour Paris, et il s'est battu dans la clandestinité. Arrêté, il a été déporté en Allemagne, et est mort au camp de Mauthausen.

[dialogue avec Rémy]

- Ceux qui vous étaient envoyés avaient-ils des papiers en ordre ?

- Pas tous. Dans ce cas, Roger Blanc se chargeait de l'établissement de la fausse carte d'identité. Celle que nous fournissions aux Anglais spécifiait qu'ils étaient sourds-muets.
- Une infirmité devenue très courante à l'époque !
- Oui, mais qui se justifiait dans la salle d'attente d'un oto-rhino comme moi.
- Vous me disiez que certains se présentaient chez vous sans un sou vaillant ?
- Le cas s'est si fréquemment renouvelé que j'ai mis dans le secret Mme Subert, présidente de la Croix-Rouge de la Nièvre. Grâce à elle, j'ai disposé de l'argent qu'il fallait pour payer le prix du billet de Nevers au Guétin. Peu après avoir reçu cette confiance, Mme Subert attira, croyant bien faire, mon attention sur trois prisonniers de guerre évadés qui se cachaient chez un boucher de la rue Saint-Étienne. Son mari la gronda si fort, lui reprochant d'avoir laissé soupçonner mon activité aux gens du pays, que la pauvre Mme Subert se le tint pour dit. D'ailleurs, les prisonniers de guerre évadés composaient une bonne partie de ma clientèle spéciale, tous de braves gars auxquels il fallait de temps en temps fournir des vêtements civils.
- Et les agents des réseaux ?
- J'en ai passé un bon nombre : Français, Belges, ou membres de l'A.V. Certains faisaient la navette entre les deux zones ; d'autres, traqués par la Gestapo, et suant de peur, étaient prêts à faire n'importe quoi pour être mis sur-le-champ en sûreté de l'autre côte de la Ligne. Ce fut le cas de l'un d'eux qui arriva chez moi sans crier gare, à mon vif ennui car j'hébergeais alors des Anglais. Il me fallut le garder deux ou trois jours, et il se montra pensionnaire incommode, littéralement terrifié quand je le fis monter dans ma 202 en compagnie de ces Anglais. Pour comble de malchance, nous croisâmes à plusieurs reprises des uniformes allemands avant d'arriver au point de passage.

Beaucoup de candidats m'étaient envoyés par M. Delpire membre de l'A.V. et ingénieur de la S.N.C.F. à la gare de La Chapelle. Il m'annonçait ses protégés par lettre, selon le processus en vigueur, mais avec l'habitude -regrettable en l'occurrence- d'apposer sa signature au verso de l'enveloppe. Il m'arrivait aussi d'avoir à passer des personnalités qui n'avaient aucun contact avec la Résistance, telle la sœur de Guynemer qui se rendait en Afrique du Nord avec l'appui de la Croix-Rouge pour présider à l'installation de centres d'accueil destinés à recevoir des enfants de la métropole ne trouvant plus en zone occupée de suffisantes conditions d'hygiène et d'alimentation. Cette œuvre était présidée par la femme du général Noguès.

Par l'entremise de Vic-Dupont, j'étais entré en relation avec le frère Charlemagne, provincial des Frères des Écoles chrétiennes, et j'eus l'occasion de prendre en charge quelques-uns de ses envoyés qui avaient à rejoindre des établissements situés en zone libre...

- J'imagine que vous avez eu souvent à passer des juifs ?
- Je n'acceptais de m'occuper que de ceux qui avaient milité dans la Résistance, pour les raisons que je vous ai déjà exposées. Les autres avaient recours aux passeurs professionnels, qui foisonnaient sur la Ligne. À la différence d'un Maurice Jacquet, dont la rémunération qu'il recevait ne faisait que couvrir ses frais d'existence sans compenser en aucune manière les risques qu'il assumait quasi quotidiennement, combien de ces trafiquants sans scrupules ont édifié de scandaleuses fortunes ! Se faisant payer au plus haut prix, ils abandonnaient souvent leurs malheureux clients, quand ils ne les dépouillaient pas de leur portefeuille ou de leurs bijoux sous prétexte de l'approche d'une patrouille allemande qui n'existait que dans leur imagination ! À aucun titre ces misérables n'ont droit au beau nom de passeur, qui revient par contre entièrement aux Lagaron, aux Fassier, aux Brenoncelle et à tant d'autres Français qui furent exemplaires.

Je vis un jour se présenter à moi un juif résistant, qui était littéralement fou de peur, et avait sans doute à cela d'excellentes raisons. Il voulait passer immédiatement en zone libre, à tout prix. Ayant autre chose à faire, je lui donnai une adresse. Mais il pleura et supplia tant et si bien que, me laissant fléchir, je le fis monter dans ma 202 et le conduisis à la grille du château de La Barre. Il s'avisa de me tendre un billet de mille francs -cela faisait alors quelque argent- que je refusai. Il insista tellement que, pour avoir la paix, je pris le billet : c'est le seul argent que j'aie jamais reçu pour services rendus sur la Ligne. Il fut employé à couvrir de menus frais.

2.7 Bilan

- Une question, si vous permettez, dont je crois savoir par avance qu'elle est oiseuse, tant les réponses qui y sont faites par les passeurs que je connais concordent : ceux qui vous devaient tant prenaient-ils soin de vous remercier ?

Le Dr Chanel sourit :

- Je ne demandais pas à être remercié, mais désirais être rassuré sur le sort de ceux que je « passais », ce qui me faisait leur demander de m'adresser dès leur arrivée en zone libre un mot banal, sur une « carte interzone ».
- Je me souviens bien de ces cartes : point n'était besoin de se donner la peine d'écrire. Il suffisait de barrer des formules tout imprimées pour ne laisser que celle qui signifiait au destinataire qu'on allait bien.
- C'est cela. Tous mes « clients » me promettaient de n'y point manquer. Combien ai-je reçu de ces cartes ? Trois en tout
- Pour combien de passages ?
- Je n'ai pas fait le compte exact, mais suis sûr d'être en dessous de la vérité en situant le nombre à quinze cents.
- Vous ne me surprenez pas. Je connais des proportions semblables.
- Ne parlons pas des bons d'essence que, la main sur le cœur, me promettaient les maires, les hauts fonctionnaires ou autres huiles pour compenser ma consommation, nécessitée par les déplacements constants entre Nevers et la Ligne. Celle-ci franchie, tout était oublié. Il ne m'en a jamais été adressé un seul.
- S'il advient qu'un de vos obligés ouvre le livre où je ferai paraître votre témoignage, j'espère qu'il rougira en m'entendant vous dire que mes amis belges de la chaîne d'évasion Comète ont été tout surpris de recevoir récemment la visite d'un des aviateurs qu'ils avaient hébergés, nourris, habillés et convoyés jusqu'en Espagne. Celui-ci, qui est Australien, a pendant vingt ans économisé l'argent qu'il fallait pour payer les deux billets d'avion qui lui ont permis de venir de Melbourne à Bruxelles avec sa femme afin de témoigner sa gratitude à ceux et à celles qui l'avaient recueilli au risque de leur vie. Un tel exemple efface beaucoup d'amertume. Cela dit, combien d'échecs avez-vous connus sur ce chiffre de quinze cents passages que vous m'indiquez ?
- Aucun.

3 Le père Édouard et son équipe

[Vernuche, p. 149]

Il y avait aussi à Taloux, près de Livry, Albert Lagaron. Celui-ci faisait tout bonnement passer les évadés par le pont du Veurdre en empruntant leur *ausweis* frontalier aux fermiers qui l'avaient réclamé sous le prétexte vrai ou faux d'entretenir les champs dont ils se disaient propriétaires de l'autre côté de la rivière. Quand les Allemands éventèrent la mèche, Albert Lagaron transporta dans sa barque les hommes qui lui étaient confiés, jusqu'au jour de son arrestation à laquelle fit suite sa déportation en Allemagne.

Petit propriétaire vigneron, Francis Fassier devait subir le même sort après avoir fait passer avec son ami Brenoncelle des gens par centaines en zone libre. Le hameau de Rioussé, où résidait Fassier, n'est séparé de l'Allier -bordé en ce lieu de peupliers et de verdiaux qui gênaient la surveillance des patrouilles- que par la route départementale n° 22. Ceux que Francis Fassier prenait en charge étaient déposés près du pavillon habité par le concierge du château de La Barre, situé à l'intersection de la route qui mène de Rioussé à Saint-Pierre-le-Moûtier, et de celle qui va de Livry à Chaumes. La femme d'un prisonnier de guerre dont je n'ai pu retrouver le nom venait les y chercher, les amenait chez elle pour les réconforter d'un bon repas, bien qu'elle dût subvenir à l'existence de sa vieille mère et de ses deux enfants avec de modestes ressources, et les conduisait ensuite au point où attendait le passeur, à quatre kilomètres de là. Si l'on était en hiver, il lui fallait en rentrant chez elle effacer la trace de ses pas dans la neige...

4 La Gestapo

[Vernuche, pp. 225-226]

[À Paris] le spectacle terminé, je quittai mes compagnes et pris le métro pour aller coucher au 147 du boulevard Magenta chez les parents de Vic-Dupont qui, très aimablement, m'hébergeaient quand j'étais de passage à Paris. Mais, en cours de route, je découvris dans une de mes poches la clef de l'appartement des Grands-Augustins et rebroussai chemin afin de ne pas déranger les parents de mon ami à cette heure tardive. Suzanne Girard et son amie Solange avaient pu rentrer chez elles grâce à l'autre clef en leur possession. En me voyant arriver, elles poussèrent quelques hauts cris auxquels je demeurai insensible, m'installant sur place.

Au matin du 22, je me présentai chez M. et Mme Dupont, qui m'accueillirent avec stupéfaction, persuadés que j'avais été arrêté. Sur le coup de minuit, des policiers allemands en civil et en uniforme avaient fait irruption dans leur appartement, qu'ils avaient fouillé de fond en comble. Découvrant une carte postale que j'avais adressée à Marcelle Dupont, sœur de mon ami Vic, et que j'avais signée « Raymond », ils voulurent savoir qui était le signataire. Gardant tout son sang-froid, Marcelle répondit : « Un camarade nommé Bougassy. » Il s'agissait d'un garçon qui portait le même prénom que le mien.

5 Le Francis et le Michel

[Vernuche, pp. 304-324]

Le vigneron de Rioussé échangea avec son copain Michel Brenoncelle un coup d'œil complice.



Michel Brenoncelle, à Taloux

- Moi, dit-il, Fassier Francis, c'est au camp d'Avord que je me suis trouvé mobilisé, en 39. La guerre, c'est en exode que je l'ai faite, jusqu'à Treignac, en Corrèze. Après, comme on dit, j'ai été envoyé dans mes foyers. Quand je suis rentré chez moi, les Allemands m'avaient déjà pris mon bateau.
- Oui, approuva Brenoncelle. Mais, le mien, je l'avais bien camouflé dans les verdiaux. Docteur, à votre avis, combien qu'on a fait passer dedans, le Francis et moi ?
- Je ne crois pas me tromper en disant au moins quinze cents prisonniers de guerre évadés et autant de civils, dit le Dr Chanel.
- C'est la franche vérité ! Et même un peu plus, sans parler du courrier : à chaque coup dans les deux cents lettres à l'aller et autant au retour ! Seulement, mon commandant, fallait bien prendre garde à ne point laisser de traces au point d'embarquement !
- Ne mélange donc pas tout ! coupa Francis Fassier. Puisque c'est à moi qu'on a posé la question, laisse-moi commencer par le commencement.

J'étais peut-être rentré depuis une huitaine et je me trouvais en train de moissonner avec mon beau-frère et un ami, quand on voit tous les trois, peut-être à deux cents mètres de là, un homme en uniforme de soldat français qui avait tout l'air de chercher je ne sais quoi ni qu'est-ce. Il se retourne, et probablement qu'il nous a vus puisqu'il s'est amené en haut, où on travaillait. Quand il a été plus près, on a vu que c'était un nègre.

- Alors, je lui dis, d'où c'est que vous venez comme ça ?
- Moi venir de Belgique. Parti le 18 juin.
- Depuis plus d'un mois ? Mais comment que t'as fait pour bouffer ?
- Moi manger des herbes.
- Eh ben, mon vieux !
- Quelquefois aussi dans les fermes...
- Ah, je me disais aussi... Mais, dis donc, t'as dû trouver des sentinelles en cours de route ?
- Oui.
- Alors, comment que t'as fait ?
- Moi les faire dormir.
- Ah ?

Là-dessus, le nègre sort un grand couteau de sa poche, et on a compris.

- Écoutez, je dis aux deux autres, gardez-le un peu ici pendant que je vais voir par là-bas si le terrain est sain, des fois qu'il y aurait quelque chose d'anormal rapport aux Allemands. Si tout est clair, je vous fais signe.

Je m'en vais jusqu'à la rivière, j'inspecte un peu aux alentours, tout avait l'air tranquille, je fais signe, le nègre s'amène au galop, et je lui dis : « Allez, en route ! » Il se déshabille, et je constate qu'il avait deux uniformes l'un sur l'autre. En plein mois de juillet, vous vous rendez compte si ça devait transpirer dedans ? Il fait un ballot de tout ça, et descend dans ma chève...

- Pardonnez-moi, mais je ne connais pas ce mot.
- Une chève, chez nous, c'est comme on dirait un recoin dans la berge, là où on met la barque d'habitude.

Donc, mon nègre descend dans l'eau et, d'un seul coup, il en a jusqu'à l'estomac. Il va pour reculer, mais je lui dis : « Allez, allez, marche ! » Il n'était pas plus tranquille que ça, mais il avance quand même, et l'eau lui descend au fur et à mesure que le fond remonte. L'Allier, c'est une rivière qu'il faut qu'on connaisse. Le nègre arrive sur les sables de l'autre côté, tout content, et s'arrête pour m'envoyer un tas de baisers en signe de remerciement. C'était bien gentil de sa part, mais il pouvait y en avoir d'autres que moi à les regarder, ses baisers, et je lui crie : « File, file ! Va-t-en ! ». Il a fini par comprendre, il s'est rhabillé, et je ne l'ai plus revu. Le lendemain, j'ai su par le poste de police du pont du Veurdre, où la gendarmerie n'était pas encore installée, qu'il avait été amené là en moto, bien ravitaillé et tout, heureux comme un poisson. Voilà mon tout premier passage, le 20 juillet 40 je me rappelle.

À ce moment-là, ça affluait, les prisonniers ! Principalement des Nord-Africains qui venaient du camp de Fourchambault et qui suivaient tous le même chemin, comme s'ils avaient été de vrais chiens de chasse, s'amenant directement à la Ligne sans aucun conducteur. Incroyable.

- Tu peux bien le dire ! confirme Michel Brenoncelle. Chez moi, on en trouvait de couchés partout ! [...] ils étaient là à dix, quinze, vingt, quelquefois plus, je leur faisais passer la rivière, je revenais pour me coucher, et ma femme me disait : « Allez, faut que tu t'en retournes de suite ! Il y en a encore cinq ou six qui viennent d'arriver à la maison, et Francis en a autant chez lui ! » Pendant trois jours pleins, lui et moi on n'a pas seulement trouvé une minute pour dormir.
- T'as fini ? demande Francis Fassier.
- Non, répond son ami, mais cause quand même.
- Il faut vous dire, reprend le Francis, qu'on a été beaucoup aidés par les gens du pays, et surtout par M. Soumier qui avait sa maison en bas, aux Husseaux.
- Mon cousin germain, précise le Michel.
- Sa demoiselle nous prévenait quand les Allemands étaient passés, ajoute le Francis.
- Et la tante, donc ! renchérit le Michel. Une pauvre vieille qui allait sur ses soixante-dix-sept ans ! Toute la journée elle était là dehors, avec son bâton, à surveiller les Fridolins du matin au soir ! Et ce que je vous dis, c'est la franche vérité.
- Si je vous disais, moi, ajoute le Francis, que dans cette maison-là il y avait un chien qui les sentait venir à deux cents mètres de chaque côté de la route, les Allemands ! Les gens du pays pouvaient bien passer et repasser tant qu'ils voulaient, il ne disait rien, ce chien-là, mais d'entendre approcher un habillé de gris ça le faisait aboyer tout aussi fort que pour un voleur !

M. Millien, je vais vous dire comment ça s'est fait que j'ai travaillé pour lui. J'ai vu arriver un taxi, conduit par quelqu'un qu'on appelait le papa Fontaine, comme je l'ai appris par la suite. Dedans, il y avait un monsieur que je ne connaissais pas plus que le chauffeur. Oh ! il ne s'est pas embarrassé pour me demander ce qu'il voulait :

- Monsieur Fassier, j'ai su par un intermédiaire que vous assuriez des passages. J'ai confiance en vous, et je dois vous dire que je suis de la préfecture de la Nièvre. Je m'appelle M. Millien. et vous n'avez qu'à prendre des renseignements sur moi. Si vous

êtes d'accord, je vous demanderai de m'assurer un passage au cas où je serais en difficulté pour envoyer quelqu'un en zone libre.

- Eh bien, j'ai dit, puisque vous avez confiance en moi, moi j'ai confiance en vous étant donné que vous êtes de la préfecture. Seulement, il faut faire attention à ne pas se montrer par ici, car c'est embêtant d'amener des gens dans le pays. Je vais vous faire voir où il faut déposer le personnel.

Je suis monté avec lui dans la voiture, j'ai fait arrêter le chauffeur tout en haut, à la grille du château de La Barre, et j'ai montré à M. Million l'endroit où il fallait mettre les gens, étant entendu qu'il y aurait quelqu'un qui viendrait me prévenir. Vous comprenez, Rioussé ça n'est pas grand, et une tête qu'on ne connaît pas, ça se remarque tout de suite.

- Tu te rappelles, dit le Michel, qu'on se méfiait du Parisien qui s'était retiré par chez nous ?
- Oui. Un jour, il vient me demander de passer un de ses amis. « Ah non, non, je dis. Moi, je ne passe personne. » Le voilà pas content : « Vous me craignez ? » « Pas plus vous que d'autres », je réponds. Vous comprenez, je ne pouvais quand même pas lui dire qu'on me l'avait mis à l'index ! Mais ça l'a vexé. « Eh bien, monsieur Fassier, vous avez tort ! Quand vous vous trouverez à passer du côté de chez moi, si vous voyez que la fenêtre de la chambre de cour est fermée, vous pourrez aller en toute tranquillité car ça voudra dire que vous ne verrez ni Michael ni Heinrich sur la ligne de démarcation. Mais si la fenêtre est ouverte, je ne garantis de rien.
- Michael et Heinrich étaient deux soldats ? demandai-je.
- Non, répond Francis Fassier. Deux douaniers. Le Michael était mauvais comme une teigne, mais l'Heinrich était encore pire que lui.
- C'est eux qui m'ont arrêté, dit Michel Brenoncelle. Quand j'ai vu leurs deux fusils braqués sur moi, je me suis dit ; pourvu qu'ils ne tirent pas ! Heureusement, ils ne l'ont pas fait.
- Monsieur a déjà compris, fait remarquer Francis Fassier.
- Ah ?
- S'ils avaient tiré, tu ne serais pas ici en train de boire ton verre de marc !
- Dites-moi comment cela s'est passé, je vous prie, monsieur Brenoncelle.
- Eh bien, c'est simple... Un soir, on en avait bien deux douzaines qui venaient de zone libre à faire aller de l'autre côté de la Ligne, le Francis et moi. Je ne sais pas pourquoi, mais je n'avais pas la confiance.

« Écoute, je dis au Francis, je m'en vais en prendre quatre : l'ingénieur qui s'en retourne à Paris avec sa femme, celui-là du pont du Veurdre qui a eu un coup dur, et encore un autre. Je vais aller devant pour voir s'il n'y a pas d'accident, et toi tu t'en viens derrière avec le gros du personnel. »

C'était plein de gros nuages qui couraient dans le ciel, et la lune passait son temps à se cacher et à se décacher. J'arrive avec mes quatre au bord de la route, la lune se décachait encore une fois juste à ce moment-là, et je vois les fusils des deux Fridolins, le Michael et l'Heinrich, tous deux braqués sur moi. « *Halt !* » Quoi faire ? Il a bien fallu se laisser arrêter tous les cinq. « Où est le passeur ? » demandent les Allemands. Je n'arrêtais pas de penser au Francis qui s'amenait par derrière avec son lot de quinze ou vingt passagers, mais il s'est méfié et personne n'a été pris. Nous, on a été emmenés à Nevers, et de là je suis allé à Clairvaux où je suis resté trois mois et quinze jours.

- Faut pas trop te plaindre ! dit Francis Fassier.
- Je ne dis pas, mais j'en avais assez quand même ! D'ailleurs, ma consolation c'était que les Fridolins ne t'avaient pas eu... La reconnaissance, il fallait bien la faire, et y a pas, c'était toi ou moi ! D'habitude, tu prenais la responsabilité, mais, ce soir-là, c'était toi qui avais le courrier. Alors...

- Ta malchance, déclare son camarade, c'est d'être tombé sur des douaniers. Tu te rappelles ce que m'avait dit l'interprète que je logeais chez moi, quand il est parti ?

Il habitait dans ma maison depuis déjà huit ou dix jours, cet Allemand-là, que je ne l'avais pas encore vu : le jour, il était sorti, et le soir, moi, j'allais faire mes passages. Une nuit que je rentrais, il ne s'était couché que depuis dix minutes. Il se relève, et vient me trouver : « Bonjour, monsieur. Je voudrais bien quand même faire connaissance avec mon propriétaire ! » Moi, je lui réponds : « Enchanté, monsieur », et je débouche une bouteille de vieux marc. Cette bouteille, je peux dire qu'on lui a fait énormément de mal, car il ne restait plus grand-chose dedans quand l'Allemand est reparti se coucher pour de bon. Pendant deux ou trois bonnes heures, on avait causé.

Pour un Allemand, c'était un homme très instruit, et très compréhensif. Il m'a dit qu'il était professeur dans le civil et que, pendant trois ans, il avait étudié à la faculté de Dijon. Il parlait très bien le français, mieux que moi, certainement. Je lui ai dit :

- Est-ce que vous savez que vous avez tenté un débarquement en Angleterre ?» et il a eu l'air étonné.
- Première nouvelle, il me répond.
- Eh bien, monsieur, nous le savons.
- Mais comment ?
- Ça... En tout cas, je le sais, et je vais vous apprendre une bonne chose : réussir un débarquement en Angleterre, c'est dur, c'est très dur ! Tenez : Napoléon a essayé, et il n'a pas pu.
- Mais, monsieur Fassier, nous ne voulons pas aller en Angleterre !
- Ah ? Alors pourquoi avez-vous essayé ?
- Monsieur Fassier, je crois que vous avez été mal informé. Voulez-vous que je vous dise ? C'est en Afrique que nous allons attaquer. En ce moment même nous faisons passer là-bas des hommes, des équipements, et du matériel. Vous verrez, c'est en Afrique que nous gagnerons la guerre.
- Tiens ?
- Oui, monsieur Fassier. Et, quand nous l'aurons gagnée, on se reverra peut-être tous les deux. On ne sera pas plus mauvais amis pour ça !

En le regardant, je me disais qu'il avait sûrement compris ce que je faisais pendant la nuit. Mais le vieux marc, vous savez, ça arrange bien des choses, et je me sentais tranquille. Il est allé se recoucher, et on n'a plus parlé de rien.

À cause de l'exercice, il se levait toujours très tôt. Un matin, je l'ai vu arriver dans ma chambre tandis que j'étais encore au lit, étant donné qu'avec ces affaires de passage on ne se couchait pas de bonne heure.

- Monsieur Fassier, il me dit, je viens vous faire mes adieux. Maintenant, ce sont des douaniers qui vont prendre la garde sur la ligne de démarcation. Alors, je vais vous donner un bon conseil : si vous avez quelque chose à faire passer en zone libre, faites-le aujourd'hui.

Et il est parti. Là, j'ai pu voir qu'il était vraiment compréhensif.

- Raconte donc Charbonnier, proposa Michel Brenoncelle.
- Ah oui, acquiesça le Francis. Charbonnier... Ça, c'est une histoire typique, et véridique cent pour cent. Il vida son verre de marc, qu'il remplit de nouveau, puis toussa, et se racla la gorge. « Faut m'excuser, dit-il, c'est le soufflet qui ne marche pas. »

Puis il reprit : Ce Charbonnier-là était un homme assez vivant, un bricoleur qui habitait en zone occupée, à peut-être trois cents mètres du pont du Veurdre, et l'affaire que je vais vous raconter s'est passée au temps où les Nord-Africains arrivaient les uns derrière les autres du camp de Fourchambault. Des chiens de chasse, je vous dis, qui se suivaient à la trace... Charbonnier avait trouvé une combine. Juste en avant de la ridelle de son tombereau, il

mettait trois prisonniers dans une espèce de cage, et il s'amenait au pont du Veudre avec sa charrette pleine de fumier. Les Allemands le laissaient passer, et une fois arrivé sur la place du Veudre, il n'avait plus qu'à ouvrir le fond du tombereau, et ses trois gars descendaient. Une fois, deux fois, trois fois, dix fois, ça a marché. Mais, au Veudre, en plus des vrais Français il y en avait qui ne l'étaient pas de la bonne manière, comme les Allemands me l'ont dit à Nevers pendant mon deuxième interrogatoire, et ces Français-là ont dévoilé le truc aux douaniers. Si bien qu'une fois, en se présentant au pont avec son tombereau, mon Charbonnier voit les Fridolins se mettre en travers, et : « *Halt !* » Le chef s'avance : « Monsieur, arrêtez voiture ! » Charbonnier obtempère, mais comme on ne lui avait pas dit d'arrêter sa jument, pas plus que lui, il dit : « Moi faire ferrer mon cheval au Veudre. Je peux partir ? » Comme il n'avait reçu d'ordres que pour la voiture, l'Allemand dit : « Ja, ja ! » Sans demander son reste, mon Charbonnier dételle la jument et s'en va avec elle vers le bout du pont, qui était en zone libre. Là, il dit à ceux du poste français : « Les gars, occupez-vous un peu de mon cheval, moi je m'en vais au Veudre. »

Pendant ce temps-là, à l'autre bout du pont, les Fridolins avaient trouvé les trois gars dans leur cage cachée sous le fumier, et un coup de téléphone était parti vers Saint-Pierre-le-Moûtier, où ils avaient leur capitaine. Le capitaine s'amène à toute allure au pont, et demande où était le conducteur. Quand il a su la vérité, il a fait mettre les soldats au garde-à-vous pendant deux heures, à ce qu'on m'a dit, à titre de punition. Comme de juste, les trois prisonniers se sont fait raboter, mais les Fridolins n'ont pas eu Charbonnier. Je dois dire qu'ils n'ont rien fait à sa femme, qui était restée en zone occupée.

Charbonnier, lui, n'était qu'un journalier qui n'avait que son travail pour vivre, et qui se trouvait bien en peine du côté de la zone libre. On s'est occupé de lui, et vous ne savez pas le fin mot de l'histoire ? Ça lui a valu de chauffer le Maréchal.

- Vous voulez parler du maréchal Pétain ?
- Exactement. Charbonnier a été envoyé à Vichy, où son travail était de faire marcher la chaudière du chauffage central de l'hôtel du Parc.

Une tempête de rires salua cette conclusion inattendue.

Sur le même pont du Veudre, reprit Francis Fassier, un nommé Jean Tissier en a fait passer beaucoup, lui aussi. C'était un esprit inventeur, comme on dit. Un jour, une femme lui demande de l'emmener en zone libre. Mon Tissier regarde son camion à gazogène et il se dit : « Tiens, j'ai trouvé une combine, moi ! » Il prend une bauge...

- Une bauge ?
- Chez nous, dans le Nivernais, c'est un grand sac pour mettre du charbon.

Bref, mon Tissier fourre du charbon de bois dans le fond, il dit à la femme d'entrer dans le sac, il lui met du charbon de bois par-dessus, il ficelle le sac, le colle debout contre le gazogène, et allons-y ! Les Allemands n'y ont vu que du feu, mais quand Tissier a débarqué son sac en arrivant dans le pays du Veudre, on ne peut pas dire que la femme s'était mis de la poudre de riz ! Un vrai ramonât, c'était.

Jean Tissier avait aussi une Matford qui marchait à l'essence, quand il en trouvait, avec une grosse malle. Il arrive à caler trois prisonniers dedans, en les tassant bien, et se présente au pont du Veudre. Automatiquement, il s'arrête pour la douane, va pour repartir, rien à faire. Il appelle les douaniers : « *Komm, komm !* » Les douaniers poussent la voiture jusqu'en haut de la pente qui est au milieu du pont, la Matford repart... « Merci ! » leur a quand même crié Jean Tissier. C'est pas typique ? Je vous le disais bien : ce Tissier-là, c'était un esprit inventeur.

- Je suppose que vous avez connu quelques alertes ?
- La franche vérité ! dit Michel Brenoncelle. Tiens, Francis, raconte donc un peu ton histoire de juin 42, quand on était déjà de trois quarts en nuit, et que tu t'en étais allé en reconnaissance vers la rivière avec une pioche sur l'épaule, histoire d'avoir l'air !
- C'est simple, explique Francis Fassier.

J'entends un bruit de pas, comme de quelqu'un qui aurait essayé de se cacher. Je fais demi-tour, avec un œil en arrière, du côté où j'avais entendu le bruit, et l'autre en avant, vers le personnel que j'avais laissé à m'attendre. Ils étaient bien cinq ou six, je ne sais plus trop, et on se met à discuter le coup, par suite de ce que j'avais entendu. Le personnel, ce soir-là, c'était des Juifs. Il y en a un qui a dit que c'était un cheval qui avait bougé. Moi, je voulais bien, mais à ce moment-là un petit qu'une dame juive avait dans ses bras s'est mis à chialer. « Écoutez, madame, j'ai dit, si le petit continue comme ça, c'est sûrement pas la peine d'insister. » On attend encore cinq minutes, et comme on n'entendait rien, je dis : « Allons quand même. » Dès que je suis passé par-dessous le fil de fer, je vois une casquette et : « *Halt !* » avec un coup de revolver. Je me jette dans les blés, qui étaient déjà épiés comme on dit par ici quand le blé commence à faire son épi, donc déjà assez hauts. J'entends encore un coup de feu, puis plus rien. Je me relève et je file, puis je reviens vers le chemin par où je savais qu'il faudrait bien que les Allemands repassent. Je vois celui qui m'avait tiré dessus avec son collègue, qui était venu le retrouver, et mon personnel qu'il avait embarqué. Je suis tout ce monde-là d'un peu loin, et je les vois entrer aux Husseaux. Ils ont fouillé tous les bâtiments sans rien trouver, et sont allés à l'hôtel du Cheval Blanc. En prenant le grand tour, je suis rentré chez moi.

Le lendemain matin, je me suis dit que je ferais peut-être bien de prendre un peu le large en zone libre, mais j'ai voulu d'abord aller chercher à Saint-Pierre-le-Moûtier ma ration de tabac. En arrivant à Chambon, je tombe sur l'interprète du poste allemand du pont du Veurdre, un SS qui n'était pas seulement redouté des Français, mais tout autant de ceux de la *Kommandantur* de Nevers. Aussitôt, il m'interpelle :

- C'est vous, monsieur Fassier ?
- Oui, je dis.
- Fassier, Francis ?
- C'est ça même.
- Suivez-moi.

Francis Fassier



J'obtempère, faute de pouvoir faire autre chose, et le SS me prend mon portefeuille. Dedans, j'avais un petit bout de papier compromettant, à cause de l'adresse d'une personne qui demandait que je la fasse passer. Le SS ne le voit pas, et il me rend mon portefeuille en me disant de monter dans un camion où il y avait déjà bien une quinzaine de personnes, toutes arrêtées comme moi. En montant, je l'entends dire aux Allemands qui nous gardaient : « Celui-là, faites-y bien attention. »

De toute façon, je ne pouvais pas espérer pouvoir me sauver étant donné qu'on m'avait mis tout au fond du camion. J'ai pris dans mon portefeuille le petit bout de papier, je l'ai mis dans ma bouche, je l'ai mâché, et je l'ai avalé. Alors, j'étais plus tranquille.

Ce matin-là était un dimanche. On arrive à Nevers, et on est amenés tout droit à la prison Félix-Faure, où je suis mis tout seul dans une cellule. Le lundi, on me fait sortir pour aller à l'interrogatoire. Par une coïncidence, je me trouve avec une personne que j'avais fait passer et qui m'avait reconnu devant les Allemands à Saint-Pierre-le-Moûtier. Elle et moi on était conduits à pied par une espèce de rebut, un tout petit soldat auxiliaire avec un chien policier aussi haut que lui, si bien que je me dis : « Peut-être bien que ce zigoto-là va nous laisser causer. On va tenter l'expérience. »

- Il fait beau ce matin, madame ! je dis sans tourner la tête vers la personne en question.
- Oui, monsieur. Mais ailleurs bien meilleur qu'ici.

Je jette un œil vers le petit rebut, et je vois qu'il ne bouge pas. Donc, je continue :

- Alors, madame, à ce qu'il paraît vous me reconnaissez ?
- Mais oui, monsieur.
- Et vous me reconnaissez à propos de quoi ?
- Mais, monsieur, pour le ravitaillement.
- Vous êtes sûre qu'il n'y a rien de plus ?
- Oui, oui, monsieur. Le ravitaillement, c'est tout.

Là, j'étais plus tranquille. Cette dame passe à l'interrogatoire en premier, je la vois sortir sans pouvoir lui dire un mot, on me tait entrer, et me voilà sur la sellette, devant un officier qui me dit :

- Vous connaissez cette dame ?
- Naturellement, je dis.
- Ah, vous avouez !
- Je ne vois pas pourquoi je n'avouerais pas que je la connais.
- Et comment vous la connaissez ?
- Eh bien, monsieur, parce qu'elle est malheureuse question nourriture.
- Ah ? Et alors ?
- Alors elle vient à la maison au ravitaillement.
- Rien que pour le ravitaillement ?
- Je ne vois pas pourquoi elle viendrait pour autre chose.
- Et la ligne de démarcation ? Vous n'en êtes pas loin !
- Ça se peut bien, mais je ne m'en occupe pas.

L'officier se lève, il s'en va, et je le vois bientôt revenir.

- Monsieur Fassier, il me dit, est-ce que vous connaissez des passeurs ?
- Comment ?
- Des gens qui font passer illégalement la ligne de démarcation.
- Non.
- Pourtant, il y en a, des passeurs chez vous !
- Naturellement, puisque tous les jours vous prenez des passagers !
- Ah ! Alors, vous connaissez des passeurs ?
- Non.
- Pourquoi, monsieur Fassier ?
- Parce que les passeurs sont certainement en zone libre, et pas chez nous.
- C'est égal. Si vous connaissez des passeurs, même de la zone occupée, il faut nous le faire savoir.
- Je ne vois pas comment je pourrais, puisque je suis en prison !
- Nous allons vous relâcher, monsieur Fassier. Mais il faut nous signaler les passeurs.
- Écoutez, je dis, je ne vous promets rien. Mais une supposition que j'en connaîtrais ?
- Alors, monsieur Fassier, il faudrait nous écrire.
- Je pourrais peut-être vous dire ça par téléphone ? Vous auriez plus d'avance...

Le Fridolin n'a pas compris que je voulais le narguer, et il m'a donné le numéro de téléphone de la *Kommandantur*. Bien heureux j'étais, à l'idée de m'en tirer comme ça ! Mais les douaniers avaient dit que le passeur était un type avec un outil sur l'épaule, et l'interprète du pont du Veudre a voulu avoir le fin mot. Il m'a fait faire le tour de la cour de la prison avec un balai sur l'épaule, et m'a dit :

- Combien en avez-vous passé ?
- Point, j'ai répondu.
- Vous avouerez, monsieur Fassier ! Vous avouerez, nous avons le temps !
- Eh bien, j'ai dit, vous n'avez qu'à me garder le temps que vous voudrez. Demain, ce sera comme aujourd'hui.

Là-dessus, il m'a fait monter dans les cellules, dans l'espoir que les Juifs me reconnaîtraient. Mais l'un a dit : « Il avait une casquette, je ne le reconnais pas. »

Le SS me met une casquette sur la tête : « Non, la sienne était plus large. » Ainsi de suite avec les autres.

La petite dame qui, soi-disant, venait chez moi au ravitaillement, a attrapé quatre mois de prison, mais je suis reparti tranquille, tout en me disant que c'était trop beau. Je ne me trompais pas, puisqu'ils sont revenus un mois après à la maison. Les gendarmes de Saint-Pierre-le-Moûtier m'avaient fait dire par un intermédiaire : « Ils cherchent un Fassier, François, marchand de vin. » Je ne suis pas marchand de vin, mais vigneron, et à l'état-civil, mon nom n'est pas François, mais Jean-François, bien que tout le monde m'appelle Francis. Donc, les gendarmes étaient bien placés pour dire : « Fassier, François, on ne connaît pas », ce qui ne les a pas empêchés de m'envoyer un intermédiaire pour me conseiller de prendre le large.

Ce samedi matin-là, 5 septembre 1942, je m'en souviens comme d'aujourd'hui car c'est des choses qu'on ne perd pas de mémoire, j'étais allé faire arranger ma bicyclette chez un ami qui était mécanicien, étant donné qu'à l'époque ça n'était pas toujours facile de faire réparer un vélo. Quand je m'en reviens à la maison, on me dit :

- Les gendarmes allemands viennent de sortir, et à ce qu'ils ont raconté il faut que tu te présentes avant demain matin 9 heures à la *Feldgendarmarie* de Saint-Pierre.
- Ah, je réponds, ça c'est autre chose, c'est à voir.

Le malheur, vous comprenez, c'est que je me sentais tellement fort de moi en me disant : Ils t'ont relâché une fois, ils vont bien encore te relâcher une deuxième ! Donc, au lieu de filer sur mon vélo, je commence par mettre en place quelques affaires que j'avais à cacher, et comme on arrivait à l'heure du déjeuner, je m'assieds à la table avec tout le monde. Là-dessus, je vois s'amener un douanier, qui me dit :

- Monsieur Fassier ?
- Je suis là, je réponds.
- Ah, monsieur Fassier ! Vous voulez venir avec moi ?
- Écoutez, je dis, vous voyez bien quand même que je suis en train de manger !
- *Gut, gut*, monsieur Fassier. Mangez, mangez.

Du coup, je n'avais plus tellement d'appétit, mais je finis de manger quand même pendant que le douanier attendait dehors devant la porte. Et le malheur, voyez-vous, c'était que je me sentais tellement fort de moi, car une porte qui donnait sur ma chambre était ouverte, et je n'avais qu'à passer par là pour arriver à la fenêtre qui était de l'autre côté de la maison. Mais je continuais à me dire que, du moment qu'ils m'avaient relâché une première fois, ça se passerait de la même manière cette fois-ci. Et, comme un mouton, je suis allé retrouver le douanier. On est partis tous les deux sur nos bicyclettes et, après, j'ai eu du chagrin de ne pas avoir tenté ma chance en faisant la course avant qu'on arrive à Chambon, où j'ai retrouvé le même interprète SS qui m'attendait.

- Ah, monsieur Fassier ! il a dit. Alors, vous voilà !
- Oui, j'ai répondu. Et le mieux, c'est que je me demande pourquoi.
- On vous le dira, monsieur Fassier. Et, cette fois, vous ne pourrez pas raconter que vous n'êtes pas passeur !
- Oh, je dis, si vous voulez me faire croire ça, faudra quand même me donner des preuves !
- Nous avons des preuves, monsieur Fassier ! Nous les avons ! Vous allez voir !

Eh bien, j'ai pu constater que ce SS-là ne mentait pas, pour une fois. Ils savaient tout sur moi, à la *Kommandantur* de Nevers ! J'ai refait connaissance avec la prison Félix-Faure, d'où on m'a fait prendre la direction du fort de Villeneuve-Saint-Georges, et de là j'ai été expédié à

la forteresse de Bernau, du côté de Berlin, où je suis resté deux ans. Voilà toute mon histoire ! il y en a eu ici de plus fadées que la mienne...

- Tu dis ça, proteste le Michel, mais ça n'empêche pas que tu en as bien fait passer plus de quinze cents, en zone libre, rien que pour les évadés et au moins autant pour les civils !
- Je ne les ai pas comptés, dit le Francis. Et puis la mémoire me manque...
- Tu te rappelles quand même les deux aviateurs anglais qui avaient pris leur cuite à Nevers ?
- Ah, ceux-là ! Comme d'habitude, M. Millien les avait aiguillés sur l'hôtel du Paon, qui était un peu sujet à caution pour les Allemands, il faut le dire, et il était venu me trouver à Rioussel pour me demander de préparer le passage. Les Anglais, M. Tissier leur avait porté le manger dans leur chambre, où il les avait enfermés à clef en cas de perquisition, en leur laissant une bouteille de rhum pour passer le temps. Pour le passer, on peut dire qu'ils l'ont bien passé : quand M. Fontaine est venu les chercher, sur les 4 heures du soir, la bouteille était vide mais nos gars étaient pleins.

On a eu du mal à les charger dans l'auto, où il y avait déjà deux Belges, et au moment du départ, un des deux a commencé à chanter. M. Fontaine, qui parlait anglais parce qu'il avait habité l'Amérique a essayé de le faire taire, mais l'Anglais ne voulait rien savoir.

Chez M. Lagaron il y avait sept autres passagers qui attendaient, si bien que le Michel et moi on les a vus s'amener à onze, plus M. Postel-Vinay qui les conduisait.. On en prend livraison, et comme les eaux de la rivière étaient hautes, il a fallu les passer en barque. Les six premiers, ça va tout seul. Mais, au deuxième voyage, voilà mon Anglais qui se met à chanter le *Tipperary* au moment d'embarquer.

- C'est long, long, long pour Tipperary... fredonne rêveusement, et d'approximative manière, Michel Brenoncelle. Qu'est-ce qu'il pouvait tenir, cet Anglais-là !
- Cause toujours, riposte Francis Fassier. Comme si ça ne t'était jamais arrivé !
- Mon commandant, m'explique le Michel, faut que je vous dise. Cette nuit-là, j'amenais un convoi de personnel quand, tout à coup, dans le fond de mon bateau, une planche a cassé. Je ne vous dirai pas que je n'avais pas bu un petit coup, ça ne serait pas la franche vérité. Mais, par le trou, je passe dans l'eau, une eau qui roulait des tas de glaçons, et vous dire si j'en ai bu ou pas bu, de cette eau-là, il faudrait que la mémoire me revienne. En tout cas, ma bourde, je ne l'ai pas lâchée !
- Qu'est-ce que vous appelez une bourde ?
- C'est un bout de bois de quatre mètres de long, gros comme mon bras, qui sert à attraper le fond pour pousser le bateau. Donc, ma bourde, je ne l'ai pas lâchée, et je n'ai pas perdu la direction ! Je me suis accroché à l'arrière du bateau, je l'ai fait couler un peu, et hop ! enlevé. J'ai ramené tout mon personnel franco de port et d'emballage. Mais j'aime autant vous dire que mes habits étaient raides à couper au couteau, et ma peau tout autant. Heureusement qu'on avait le Bon Dieu avec nous. Et aussi des canons.
- Pardon ?
- Oui, dit Francis Fassier. On soignait son chauffage.
- Excusez-moi, dis-je, mais je ne comprends pas.
- Si je ne m'étais pas chauffé l'intérieur avec trois ou quatre canons de Côtes du Rhône, explique le Michel, peut-être bien que j'aurais attrapé une pneumonie !
- Monsieur Fassier, votre Anglais s'est-il calmé ?
- Pensez-vous ! J'avais dit à M. Postel-Vinay de le faire taire, mais quand il s'est vu sur l'eau, il s'est mis à rechanter son *Tipperary*, et de sa plus belle voix. Alors, avec ma bourde, j'ai fait le geste de lui flanquer un coup sur la tête. Je ne suis pas passé à

l'action, mais je lui ai dit : « Mon camarade, attention ! » Il ne causait pas le français, mais il a compris quand même. Ce qu'il pouvait être exubérant, celui-là !

Tant et si bien que M. Postel-Vinay n'a pas emmené son personnel coucher au Veurdre, comme d'habitude, mais il est allé quinze kilomètres plus loin, jusqu'aux bois de Saint-Augustin, pour passer le restant de la nuit dans une chaudière à charbon de bois. Parce qu'il ne faut pas croire qu'une fois en zone libre on pouvait faire ce qu'on voulait ! Les gendarmes français avaient des ordres, et plus d'une fois j'ai été obligé de faire se cacher des gens, surtout si c'était des Juifs. Bref, pour ce personnel-là on s'en est bien tirés, et le Michel et moi -je crois que c'est à M. Millien qu'on doit ça- on reçoit tous les ans en remerciement les vœux de bonne année de la *Royal Air Force*.

Quand l'Allier était en crue, la campagne était blanche d'eau sur au moins deux kilomètres et demi de large. Après être passé par des ruisselets, on embarquait, et on remontait sur une distance d'environ huit cents mètres, jusqu'à arriver en Bourbonnais, autrement dit en zone libre. Il fallait alors traverser de la même façon les terres qui étaient tout autant inondées de l'autre côté. Tenez, je me rappelle un soir, sur les 10 heures, où la rivière était pleine à ras bord, avec un courant terrible parce qu'elle commençait à se mettre en diminution : elle coule alors avec une rapidité incroyable. Bien qu'on avait pris l'habitude de voir clair en pleine nuit, il faisait tellement noir qu'on ne pouvait pas savoir ce qu'il y avait seulement à deux mètres devant soi. Comme toujours, dans ces cas-là, on avait donné un numéro à chacune des deux douzaines de personnes qui venaient derrière nous, à la queue-leu-leu, et de temps en temps on s'arrêtait, le Michel ou moi, pour se numéroter. Quand on entendait le dernier numéro, on repartait.

On arrive au bateau, on fait monter dedans six personnes, et pour éviter de contourner l'île qu'on avait en face on va droit dessus. Une fois les six personnes débarquées, on revient en prendre six autres : de cette façon-là, on n'était obligé de contourner l'île qu'au dernier voyage. Le personnel qu'on y avait laissé, on le faisait passer directement de l'île sur l'autre bord.

- C'est la franche vérité, confirme Michel Brenoncelle. Et je me rappelle, tiens, que cette nuit-là il y avait une grosse bonne femme qui s'est mise à crier au secours quand on l'a laissée sur l'île. Elle croyait qu'on allait l'abandonner !
- Donc, reprend Francis Fassier, cette nuit-là il faisait noir comme dans un four. On était surchargé, et il y avait un de ces courants...
- La franche vérité ! répète le Michel. La franche vérité, mon commandant ! Le bord du bateau à deux centimètres de l'eau, pas plus !
- D'abord, fait remarquer le Francis, M. Rémy n'est pas commandant, il est colonel.
- Pardon, Francis. Quand je l'ai vu à la télévision, on a dit qu'il était commandant.
- Laissez les grades de côté, dis-je. Le mien n'a valu que pour ce que j'avais à faire pendant la guerre.
- Tu vois bien ! triomphe le Michel.
- Écoute, laisse-moi causer ! Qu'est-ce que je t'ai dit pendant que tu étais sur le devant du bateau et que je tenais le gouvernail ?
- Je ne m'en rappelle pas.
- Alors, laisse-moi raconter. Dans un tournant que je ne voyais qu'approximativement, tellement il faisait noir...
- Un mort, tu veux dire ?
- Oui.
- Pardonnez-moi, monsieur Fassier, mais qu'appellez-vous « un mort » ?
- Eh bien, quand la rivière est en pleine eau, et surtout quand elle se met en diminution, l'eau tourne et ça fait comme des remous. Là où il n'y a plus de courant, on appelle ça un « tournant » ou encore un « mort ». Je dis donc au Michel : « Attrape une branche

pour arrêter » Parce qu'il ne fallait pas, vous comprenez, qu'on s'en aille descendre trop bas, à cause des autres passagers qu'on avait déjà mis sur l'île. Le Michel attrape une branche, le bateau s'arrête, et d'un seul coup l'eau entre dans le bateau sans qu'on la voie, mais on l'a bien sentie qui nous montait le long des jambes. « Lâche ! » je crie au Michel. Heureusement qu'il l'a fait, sans ça je crois bien qu'on coulait.

- La franche vérité, affirme Michel Brenoncelle.
- Dis donc, raconte-la un peu, ta franche vérité, comment tu t'es exposé devant deux dames sans même être en bannière !

Très à son aise, Michel Brenoncelle fit du regard le tour de l'assistance.

- Eh bien, tous tant que vous êtes ici, écoutez donc. La question s'est posée comme ça. J'attendais un convoi que le Francis devait m'amener, mais cette fois-là en plein jour. Pour tout vous dire, on était à peu près sûrs et certains que les Allemands se promenaient ailleurs : alors, ma foi, on s'est débrouillés et on a fait passer le personnel en zone libre.

Étant donné qu'on avait du temps de reste, et qu'on se trouvait sur un petit courant d'eau de la rivière où personne ne pouvait nous voir, je dis au Francis ici présent, une fois la chose faite : « Écoute un peu, si on prenait une friture étant donné qu'on a le trémail ? » On se met à pêcher, et voilà le trémail tendu. Comme je n'avais pas prévu la chose, je n'avais pas apporté de caleçon. Je sors de la rivière nu comme un ver, juste pour voir s'amener deux dames qu'on connaissait bien tous les deux, le Francis et moi, et qui se promenaient le long de l'eau. Si je ne vous dis par leurs noms, c'est histoire de ne pas les gêner, des fois qu'elles liraient votre livre. Bref, elles se présentent toutes deux devant moi pendant que j'étais tout nu de la tête aux pieds, juste comme ma mère m'avait fait, si bien que j'en reste tout bête, et elles aussi, sans savoir comment faire la conversation. En fin de compte, j'ai pris la parole :

- Écoutez, mesdames, j'ai dit, je vous montre tout ce que je peux vous faire voir de mieux, mais avec la meilleure volonté du monde, je ne peux rien vous faire voir de plus. C'est la franche vérité.

Je crus que la longue table où s'était achevé le festin servi par M. Bluzat allait crouler sous les rires.

- Ça, déclara sentencieusement Francis Fassier quand le calme fut revenu, c'était encore de la Résistance !
- T'as bien raison de le faire remarquer ! approuva Michel Brenoncelle qui, se saisissant de la « cruche », constata avec regret qu'elle était vide. La Résistance, on peut dire sans mentir qu'on l'a faite tous les deux.

Francis Fassier hocha la tête, lampa ce qui restait de marc dans son verre, et soupira :

- C'était notre vie !
- C'était notre vie ! confirma en écho Michel Brenoncelle. La franche vérité, mon commandant ! Et vous voulez que je vous dise ? Les gens qu'on nous demandait de passer, eh bien, le jour qu'il n'y en avait pas, il nous manquait quelque chose.

---Fin du Déjeuner de la Croix de Vernuche---

6 Les passeurs résistants souvent oubliés

Au texte de Rémy nous voulons ajouter le témoignage de Mme Gilberte Laurent, non nommée mais qui faisait partie de l'équipe de passeurs dont il est question ici. Témoignage qui complète bien le récit de Rémy, même s'il vient plus de 50 ans après les faits, heureusement rapporté (et donc sauvé) par René Masseret qui l'a publié dans *Résistance d'Auvergne* n° 101 (1/1996, p 7).

---Début de l'article---

6.1 En juin 1940,

les époux Laurent subissaient les effets de la guerre comme chaque jeune couple de Français. Époux mobilisé, la femme assure la vie de la famille, avec une grand-mère infirme, mais très lucide, et un enfant. Après l'accrochage violent au pont du Veurdre entre les troupes allemandes qui arrivaient triomphantes d'une malheureuse armée française en totale déroute et un petit groupe de soldats français décidés à les bloquer quelques temps de l'autre côté de la rivière, le temps que deux convois prennent le large, la vie allait reprendre un cours différent. (De ces deux convois on sut plus tard que l'un transportait de l'or de la Banque de France que le gouverneur envoyait vers l'Afrique et l'autre transportait de l'eau lourde que Joliot-Curie expédiait vers Londres et les États-Unis).



plaque située sur le pont du Veurdre

L'accrochage dura toute la matinée du 18 juin 1940, journée historique à plus d'un titre puisque de Londres le général De Gaulle lançait l'appel à la lutte. Les convois avaient ainsi un peu de répit et purent prendre le large. On compta les morts. Une centaine du côté allemand et 7 du côté français : le capitaine, un sous-lieutenant et cinq soldats. Ce combat d'arrière-garde prend tout son relief si l'on songe au profit qu'un Hitler aurait pu tirer de l'or et surtout de l'eau lourde, produit essentiel pour fabriquer la bombe atomique.

Après ce combat, pendant quelques jours, tout redevint presque normal. La présence des soldats allemands donnait une nouvelle touche dans ce paysage d'été. Une centaine de soldats allemands allait s'installer au château et au domaine de La Barre à la ferme de La Grille pour

une période assez longue : trois mois. Après la défaite de juin 40 et l'installation de la frontière inter-zone les difficultés commencèrent pour les Français patriotes. D'abord les riverains eurent de plus en plus de difficultés à franchir la ligne de démarcation. L'administration allemande imposait des formalités pour franchir cette frontière inattendue. Mais cette frontière franco-française imposée par les occupants avait une finalité bien définie : imposer un contrôle sur une partie de territoire qu'ils occupaient et filtrer toute les personnes passant d'une zone dans l'autre. Cela devait leur permettre d'arrêter les clandestins français et étrangers fuyant les nazis et dont les difficultés d'existence allaient ainsi croître. De plus l'armée française avait laissé entre les mains ennemies un million et demi de soldats prisonniers. D'abord internés sur place ils étaient envoyés vers les camps en Allemagne au fur et à mesure que les transports se remettaient en marche. Ce fut pour un grand nombre de prisonniers le moment opportun pour s'évader et rejoindre leur foyer ou la zone non occupée pour les soldats coloniaux.

Il y eut bien d'autres soldats par la suite.

6.2 Madame Laurent raconte

À la fin de l'été 40 nous vîmes arriver chez nous trois soldats français : un métropolitain et deux sénégalais. Ce furent nos premiers « clients ». Nous les restaurâmes puis comme ils étaient toujours en tenue militaire nous leur procurâmes des vêtements civils. Ceci devait empêcher un repérage trop facile.



M. et Mme Marcel Laurent

Franchir cette frontière sans laisser-passer devenait impossible. Les « frontaliers » utilisèrent alors les barques dont ils se servaient pour pêcher dans la rivière. Le pas était franchi. D'abord les Allemands n'étaient pas reconnus comme nos amis et on ferait tout pour aider les gens qui les fuyaient, quelles que soient les raisons qui les poussaient à agir ainsi. Avec mon mari nous travaillions avec deux complices, Messieurs Fassier Francis et Brenoncelle Michel. Cela se sut et discrètement les gens arrivaient de Saint-Pierre le Moûtier. Les passages se faisaient la nuit avec bien entendu tous les risques possibles.

6.3 Madame Laurent raconte diverses anecdotes

Une journée elle avait reçu une douzaine de personnes désirant passer. C'était beaucoup. C'est alors que les Allemands, en manœuvre, furent signalés. Que faire ? Il fallait agir vite, ne pas se faire remarquer. Je cachai trois personnes derrière une armoire, expédiai un groupe se cacher dans le fenil, et je gardai avec moi trois personnes avec lesquelles je m'installai autour de la table pour jouer à la belote dans ma cuisine. Les Allemands arrivèrent et constatèrent un calme sans doute suffisant pour paraître normal et ils ne poursuivirent pas outre mesure leurs recherches. L'alerte avait été chaude mais ma ruse avait empêché le désastre.

Le passage fut connu de multiples réseaux. À cette époque le bouche à oreille était un moyen de communication efficace. En plus des clandestins que nous devions passer nous recevions des quantités de lettres à faire transiter. Les correspondances inter-zones étaient très surveillées. Je me rappelle avoir transporté une lettre destinée à Paul Raynaud alors interné à la citadelle de Sisteron.

À cette époque mon mari travaillait à la mine de kaolin de Livry.

Je me rappelle avoir été impressionnée par le passage d'une équipe de 7 hommes se disant faire partie du Deuxième Bureau. Ils étaient bardés d'armes et de munitions. Trois sont partis en taxi, deux par le train et les deux autres ont rejoint Nevers. Cette fois le passage s'était fait de la zone libre vers la zone occupée.

Ces passages avaient parfois des comportements singuliers. Une de ces sept personnes est repassée à la Pentecôte 1941, il était seul et portait un énorme carton à habits ayant la marque « Marcel Lemesle »⁷. Je l'ai accompagné jusque vers Riouse où il devait prendre le bateau. Il ne m'a rien dit. Je ne l'ai plus revu.

Il y eut des épisodes tragiques.

Les Allemands arrêtaient un groupe de clandestins qui étaient passés chez nous. Les Allemands les maltraitèrent devant nous. Aucun ne voulut nous reconnaître. Chacun à cette époque savait que le silence était une garantie pour tous. L'interprète français qui travaillait avec les Allemands usa de toutes les ruses pour me faire avouer. Il m'offrit du café, du chocolat. Ces marchandises étaient rares à cette époque. Puis, comme il n'obtenait aucune réponse positive, il passa aux menaces. Sachant que j'avais un enfant en bas âge, il me dit que je pouvais être internée. Je ne cédaï pas. Ils ne poussèrent pas plus loin leur mise en scène. Ils embarquèrent alors les malheureux qu'ils avaient capturés.

Francis Fassier fut arrêté une première fois. Nous lui avons porté du linge et de la nourriture à la prison de Nevers. Il fut relâché quelques jours après.

Les divers services de police fonctionnaient à tour de rôle. Ainsi la gendarmerie de Nevers est venue frapper à notre porte à minuit. Sans doute pensaient-ils surprendre quelque trafic dont ils avaient entendu parler. Ils repartirent sans insister et bredouilles.

Un jour que j'accompagnais des passagers, nous fûmes pris sous le feu des Allemands qui nous avaient repérés. Je les fis se planquer sous des planches qui jouxtaient un fagotier, et moi je déguerpis à toutes jambes à travers les broussailles épineuses du secteur. Je connaissais parfaitement mon secteur et pus une nouvelle fois échapper aux recherches effectuées par les patrouilles allemandes. Une voisine vint ensuite panser mes nombreuses écorchures.

Une autre fois je conduisais un groupe de sept personnes dont un enfant et un adolescent. Nous sommes tombés dans un piège. Deux personnes du groupe parties en reconnaissance ne purent s'échapper. Je fis cacher les autres et je me sauvais après leur avoir indiqué une direction de secours. Je pense qu'ils purent s'échapper. Par contre le lendemain je vis revenir le jeune homme qui avait été capturé par la police. Il me désigna comme étant le passeur qui les conduisait. Je démentis ses propos pendant plusieurs heures. De guerre lasse la police allemande repartit, je n'en voulus pas à ce jeune homme, bien que sur le moment j'eus très peur. Je pense qu'il avait été maltraité. C'est sans doute ce qui explique sa position.

Le 19 juin 1942, mon mari et Francis Fassier furent arrêtés. Je me rappelle la date car à cette époque j'étais à la clinique pour la naissance de ma fille. Ils ont été emmenés à la Kommandantur locale installé dans un bâtiment situé au bord de l'Allier et qu'ils avaient réquisitionné. La police allemande les garda huit jours avant de les relâcher. Ils avaient en outre arrêté aussi des clandestins. Le même scénario se reproduisit. Coups, menaces, chantages. Personne ne parla. Ils embarquèrent les clandestins et gardèrent Francis Fassier qui fut d'abord interné puis déporté. Mon mari fut relâché. Mais c'était une mesure de courte

⁷ Tailleur renommé de Moulins (note de M. Chantran).

durée, car ils revinrent bientôt le chercher. Il avait eu le temps de s'échapper en profitant d'un laisser-passer qu'il avait reçu le matin même. Il franchit l'Allier pour se réfugier d'abord vers Sancoins, puis il revint se cacher sur une île située au beau milieu de l'Allier face à Paraize, vers Livry. À la police allemande qui était venue le chercher je leur ai dit qu'il avait franchi le pont du Veurdre en utilisant un laisser-passer reçu une quinzaine de jours auparavant. Ils étaient furieux. Mon mari vécut ainsi deux années de clandestinité avec plusieurs personnes qui se cachaient comme lui. Ils effectuaient quelques travaux pour des voisins et vivaient de braconnage (poisson et gibier). Pendant ces deux années de clandestinité mon mari évita de mettre les pieds à la maison car nous étions sous une surveillance constante. De temps à autre je m'arrangeais pour leur porter de la nourriture et des vêtements.

Certains ont avancé le nombre de passages effectués pendant ces deux premières années 1940 à 1942 à 2000. Je pense que c'est peut-être exagéré mais que l'on peut estimer le passage à 1500. Nous n'avions aucune comptabilité. Jamais nous n'avons reçu la moindre somme d'argent ni demandé à être dédommagé. Ce service fut fait bénévolement mais surtout contre les Allemands et le gouvernement de Vichy.

---Fin de l'article---

